



*Note sur le Plébiscite
en Haute-Silésie
(20 Mars 1921)*

66.39



juin 1921

1694

III



5.000, -

x-1970	
1694	III

I. D'après les sources officielles allemandes, on peut établir que la population polonaise de la Haute-Silésie se montait en 1920 à environ 1.260.000 habitants.

Or, selon les données provisoires, 479.359 votants se sont déclarés en faveur de la Pologne. D'après les calculs reproduits dans l'annexe N° 1, ces 479.359 votants représentent 1.022.000 personnes.

On mettait en doute que les 1.260.000 Polonais précités tiendraient à être réunis à la Pologne et c'est justement la consultation populaire qui devait résoudre cette question. Pour plus d'un million d'entre eux aucun doute n'est plus possible, et il est évident qu'ils veulent être rattachés à la Pologne.

Il serait aisé de démontrer que le nombre des votants pour la Pologne eût été encore plus considérable si la population polonaise n'était pas soumise à une forte pression économique et morale de la part de l'administration de la Haute-Silésie restée prussienne jusqu'à ce jour et si les Allemands ne s'étaient pas livrés à toutes sortes d'abus et de manœuvres frauduleuses. (Voir annexe N° 2).

Il ressort de l'examen des résultats du vote qu'une agglomération des majorités polonaises existe à l'Est, tandis que les majorités allemandes se trouvent à l'Ouest. Une ligne de division s'impose (Voir annexe N° 3 a, carte, et N° 3 b, statistique). Cette ligne séparant les régions à majorité allemande de celles à majorité polonaise est la suivante : elle commence à Bogumin (Oderberg) et suit l'Oder, laissant à la Pologne les parties des districts de Raciborz (Ratibor) et de Kozle (Cosel) sur la rive droite du fleuve. Sur la rive gauche, elle embrasserait plusieurs communes qui se sont prononcées pour la Pologne; de là elle se confondrait avec la frontière du district de Strzelce (Gross-Strehlitz) jusqu'à Groszowice (Groschowitz), d'où elle tournerait à l'Est jusqu'à Vossowska et se dirigerait au Nord sur Chobie et Knieja

(Kneja). Puis elle traverserait le district d'Olesno (Rosenberg) jusqu'à la frontière polonaise.

Voici les données relatives à la majorité des communes et de la population dans chacune de ces deux parties du territoire plébiscitaire (bloc polonais et bloc allemand).

Dans la partie où se trouvent les majorités polonaises (6.450 km²).

	NOMBRE de votes —	NOMBRE des habitants représentés par ces votes. —	NOMBRE de communes et domaines seigneuriaux. —
Pour la Pologne. .	455.260	929.000	673
Pour l'Allemagne. .	409.618	619.000	230

Dans la partie où se trouvent les majorités allemandes (4.500 km²).

	NOMBRE de votes. —	NOMBRE des habitants représentés par ces votes. —	NOMBRE de communes et domaines seigneuriaux. —
Pour l'Allemagne. .	297.987	402.000	565
Pour la Pologne. .	44.099	93.000	25

II. L'Allemagne se rendant compte que l'issue du plébiscite ne lui est pas favorable, soulève diverses objections contre cette solution et tout d'abord proclame le principe de l'indivisibilité de la Haute-Silésie.

Il n'est pas difficile de démontrer le mal-fondé d'une pareille thèse. Le Traité de Versailles parle en termes explicites, à l'article 88 ainsi que dans les paragraphes 5 et 6 de l'annexe à ce même article d'un partage du territoire plébiscitaire et d'une ligne frontière à tracer.

La thèse de l'indivisibilité doit être rejetée d'autant plus que cette province est déjà divisée de fait, les districts de Grottkau, Neisse, Falkenberg et, en partie, celui de Neustadt ayant été reconnus à l'Allemagne avant le plébiscite, de même qu'une partie du district de Ratibor ayant été attribuée à la Tchéco-Slovaquie.

L'Allemagne affirme que les raisons économiques s'opposent également au détachement de la Haute-Silésie du Reich, les relations économiques entre celui-ci et la Haute-Silésie étant tellement étroites que les deux pays n'en forment qu'un au point de vue de la production et qu'il ne serait pas possible de les détacher l'un de l'autre sans détruire le mécanisme qui assure le rendement de la production.

Cette thèse est entièrement dénuée de fondement. La prétendue unité de l'Allemagne et de la Haute-Silésie n'était pas plus étroite qu'elle ne doit être entre deux pays enveloppés par le même cordon douanier. Comme nous le démontrons dans une étude spéciale (Voir annexe 4), les liens qui existaient entre l'Allemagne et la Haute-Silésie n'étaient qu'artificiels et constituaient même une entrave au développement de l'industrie haut-silé-sienne. En effet, l'importance de l'industrie houillère et plus encore de l'industrie sidérurgique de la Haute-Silésie pour la vie économique de l'Allemagne diminuait d'une année à l'autre par suite de la situation géographique excentrique de la Haute-Silésie dans le Reich et de la concurrence toujours croissante des bassins miniers occidentaux, mieux situés par rapport aux marchés allemands et privilégiés par la politique des tarifs de transport et la politique douanière du gouvernement allemand (Voir annexe 4). D'autre part, l'industrie de la Haute-Silésie ne peut se passer des matières premières provenant de Pologne et elle trouve ses débouchés naturels dans les pays de l'Est. De cette façon, la Pologne et la Haute-Silésie se complètent mutuellement : la région industrielle de la Haute-Silésie comme centre de la production, la Pologne comme source des matières premières et comme un des débouchés les plus importants de cette production.

L'Allemagne fait valoir également l'argument qu'elle serait menacée dans son existence et condamnée à la ruine économique, si elle devait perdre la Haute-Silésie. Cette affirmation ne répond pas à la réalité vu que la Haute-Silésie ne joue dans la vie économique de l'Allemagne qu'un rôle secondaire. Il n'est pas douteux qu'elle constituait pour l'Allemagne une source d'enrichissement, mais celui-ci se produisait au détriment de la population du pays.

La Haute-Silésie a été traitée jusqu'à ce jour comme une colonie et, à ce titre, toujours exploitée. La politique allemande à cet égard ne se bornait pas à tirer avantage des trésors naturels du sous-sol haut-silézien ; elle consistait encore dans l'exploitation de la population locale. Nulle part ailleurs dans le Reich les salaires de l'ouvrier n'étaient aussi bas, nulle part le travail des femmes et des adolescents n'était aussi exploité qu'en Haute-Silésie, où les adolescents figuraient couramment parmi les ouvriers du fond.

Les villes du district industriel réunissant de fortes majorités allemandes ne jouent dans l'organisme économique de la Haute-Silésie que le rôle de centres administratifs, dirigeant cette exploitation du pays. Nous consacrons une annexe spéciale à l'examen des conditions du travail et du système d'exploitation de même qu'au rôle joué en Haute-Silésie par ces villes (Voir annexe N° 5).

En laissant à l'Allemagne le pouvoir de continuer comme par le passé à exploiter la population ouvrière polonaise de la Haute-Silésie, qui attend impatiemment le moment de sa libération, les puissances européennes contribueraient à créer au centre de l'Europe un foyer de troubles incessants.

Non moins mal-fondées sont les assertions allemandes d'après lesquelles la Pologne disposerait de ressources plus que suffisantes en charbon et en posséderait de si grandes réserves non exploitées qu'elle pourrait se passer de celles de la Silésie.

C'est au contraire un fait avéré que la Pologne manque de charbon, et ce fait s'explique de la manière suivante.

Les mines de la partie du bassin houiller polonais, située dans l'ancienne Pologne du Congrès (bassin de Dombrowa) et contenant des couches de charbon facilement accessibles à l'extraction (Sattelflöze), se trouvent au même niveau de développement que les mines du district industriel de Haute-Silésie, et l'exploitation des couches carbonifères y est très avancée. Cette partie du bassin polonais est cependant très restreinte et ses réserves de charbon appartenant au groupe « Sattelflöze » ne dépassent pas un douzième des réserves houillères du bassin central haut-silézien. Les richesses de la partie méridionale du bassin polonais (Galicie et partie polonaise de Teschen), dont l'ex-

exploitation est peu avancée sont, d'après les recherches géologiques, surtout celles des experts allemands, très inférieures à celles du district central de la Haute-Silésie sous tous les rapports : qualité de charbon, épaisseur et accessibilité des couches. Le développement rentable de l'exploitation des couches de cette partie du bassin polonais, aussi bien que des réserves de charbon du district de Pless (Pszczyna) du bassin haut-silézien, ne sera possible sur une large échelle qu'au moment où les mines du district central haut-silézien seront près de s'épuiser. (Voir annexe 4).

III. D'autre part, il est certain (comme le prouve la même annexe), que l'Allemagne, privée du charbon haut-silézien, même après la perte de l'Alsace-Lorraine et de la Sarre, peut, non seulement suffire à ses besoins, mais encore disposer d'un excédent, d'autant plus, qu'en vertu de l'art. 90 du Traité de Versailles, la Pologne serait obligée d'autoriser l'exportation en Allemagne des produits des mines haut-siléziennes au cas où la Haute-Silésie serait détachée du Reich.

Le charbon et tous les autres produits haut-siléziens sont cependant pour les régions de l'Est la condition vitale de leur développement industriel de même que l'engrais chimique haut-silézien est indispensable à leur développement agricole. La Haute-Silésie, par sa situation géographique aussi bien qu'ethnographique, est donc destinée à contribuer au développement normal des pays de l'Est.

Or, il est évident que l'Allemagne, disposant de la Haute-Silésie, resterait maîtresse du développement de ces pays. De ce fait, elle les tiendrait sous sa dépendance économique ainsi qu'elle l'a fait précédemment, et, suivant les besoins de sa politique, elle paralyserait leur évolution naturelle. Cette dépendance économique entraînerait forcément une dépendance politique, qui aurait pour conséquence la renaissance de la conception de la « Mittel-Europa » sous l'hégémonie allemande, conception dont la réalisation a été empêchée par la victoire des Alliés, mais qui ressuscite de nouveau ainsi que le prouvent les événements du Tyrol.

La Pologne d'avant-guerre offre un exemple frappant des

dangers qui menacent les peuples ne possédant pas d'indépendance économique et privés par là de possibilités d'industrialisation. Entravée dans son développement économique normal, elle était obligée de faire émigrer en Amérique, dans la seule année 1913, 300.000 personnes et de faire chercher du travail, au delà de ses frontières, surtout en Allemagne, à environ 500.000 personnes qui fournissaient à l'Allemagne une main-d'œuvre mal rétribuée. Par contre, le Reich, sur un accroissement annuel de 700.000 habitants, ne faisait émigrer que 30.000 ou 40.000 personnes.

Il est donc évident, qu'aussi bien le développement économique de la Haute-Silésie elle-même, que l'établissement dans l'Europe Centrale de l'équilibre des forces productives et des conditions normales d'existence pour les peuples s'opposent à une solution du problème haut-silézien différente de celle que nous avons exposée. Cette solution conforme au Traité de Versailles, ainsi qu'aux résultats du plébiscite, attribuerait à la Pologne la partie de la Haute-Silésie qui s'est déclarée polonaise par une forte majorité de communes, ainsi que d'habitants.

DÉLÉGATION POUR LES AFFAIRES DE LA HAUTE-SILÉSIE

Président : (—) *Dr. K. RAKOWSKI*,

DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POLONAIS POUR LES AFFAIRES DE LA HAUTE-SILÉSIE

Membres du Comité Plébiscitaire polonais :

(—) *Dr. Jozef POTYKA*.

(—) *Dr. Jan GORSKI*.

(—) *Ing. Jozef KIEDRON*.

Experts :

(—) *Eug. ROMER*,

(—) *Jerzy KRAMSZTYK*,

(—) *Ing. Sz. RUDOWSKI*,

(—) *Ing. St. GRABIANOWSKI*.

Paris, le 18 Mai 1921.

ANNEXE I

Analyse des résultats du plébiscite.

LES BLOCS POLONAIS ET ALLEMAND

Dans le bloc polonais 673 communes et domaines ont voté pour la Pologne et seulement 230 pour l'Allemagne. D'autre part, ce chiffre de 230 ne comprend que quelques villes très peuplées; le reste est composé presque exclusivement de petites agglomérations (Gutsbezirke) qui se trouvent sous la dépendance prédominante des riches propriétaires allemands ayant toute facilité pour influencer le vote.

Les trois quarts approximativement du territoire de ce bloc polonais s'étendent sur des communes qui ont donné la majorité à la Pologne. Par contre, les régions situées à l'ouest de la ligne de partage indiquée dans la note donnent une majorité presque compacte à l'Allemagne.

Dans l'ensemble du bloc polonais, il y a eu 455.260 voix pour la Pologne et 409.618 pour l'Allemagne. Dans le bloc allemand, 297.987 votes se portèrent sur l'Allemagne et 44.099 sur la Pologne.

Pour apprécier les résultats du vote à leur juste valeur, il convient de tenir compte des conditions où se trouvaient les deux parties en présence. Et il ne faut pas surtout perdre de vue le fait que lorsque la Conférence de la Paix a, par une décision première, reconnu la Haute-Silésie à la Pologne, spontanément et sans restriction, elle s'est appuyée, pour délimiter son territoire, non seulement sur des considérations ethnographiques, mais aussi sur des raisons d'ordre stratégique et économique. C'est ainsi que le district de Namyslow (Namslau) y a été incorporé en vue de rectifier la frontière et le district de Glubczyce (Leobschuetz) à cause de l'enclave entre Troppau, Katscher et Oderberg, qui devait être reconnue aux Tchéco-Slovaques. En réalité, il ne devrait pas être tenu compte des résultats du vote dans ces districts, attendu que le plébiscite ne devait décider que du sort des territoires dont le caractère ethnographique était contesté. Par conséquent, en examinant les résultats du vote, il faut nécessairement en déduire ceux desdits districts.

Vote des Émigrés. — Il est impossible de savoir exactement combien d'émigrés ont voté au total. Le chiffre officiel des émigrés inscrits est de 192.496. Pour l'ensemble des votants les abstentions ont été de 2,1 pour 100 seulement; mais cette proportion est sans doute un peu plus élevée pour les émigrés. En l'estimant à 5 1/2 pour 100, on obtient environ 186.000 émigrés votants.

Dans le bloc polonais on a enregistré 94.065 émigrés et dans le bloc allemand 98.451. Si l'on applique le pourcentage des abstentions indiqué plus haut, on obtient un chiffre d'environ 90.500 émigrés votants dans le bloc polonais et de 95.000 dans le bloc allemand.

On ne sait évidemment pas comment les émigrés ont voté. Toutefois, certains faits indiquent clairement quel a été le vote de l'immense majorité d'entre eux. En pratique, aucun Haut-Silézien fixé en Amérique n'a eu la possibilité de retourner voter. Le seul autre pays où se soient fixés un grand nombre d'émigrés de Haute-Silésie est l'Allemagne et 95 pour 100 des émigrés qui ont voté, venaient de ce pays. Ils ont subi en Allemagne de fortes influences germaniques. De plus, les Haut-Siléziens habitant l'Allemagne, qui voulaient retourner en Haute-Silésie pour donner leur voix à la Pologne, ont trouvé infiniment moins de facilité pour le faire que ceux dont on pouvait escompter un vote favorable à l'Allemagne.

En tenant compte de toutes ces considérations, nous ne pouvons pas admettre que plus de 10 pour 100 des émigrés, soit en chiffres ronds 19.000 personnes, aient voté pour la Pologne. Le chiffre réel est sans doute bien inférieur. De plus, il est certain que la plupart des émigrés ayant voté pour la Pologne se trouvaient dans le bloc polonais. Nous croyons que dans le bloc allemand, il n'y avait pas plus de 2.000 émigrés qui ont donné leurs suffrages à la Pologne, c'est-à-dire qu'il en reste au maximum 17.000 dans le bloc polonais.

Vote de la population locale. Valeur des votes. — En admettant les chiffres indiqués plus haut pour le vote des émigrés, le vote de la population locale se traduit en chiffres ronds comme suit :

Total des votes.	Bloc polonais.	Bloc allemand.	Total.
Pour la Pologne.	435.500	44.400	479.400
Pour l'Allemagne.	409.600	298.000	707.600
<i>Vote des émigrés.</i>			
Pour la Pologne.	17.000	2.000	19.000
Pour l'Allemagne.	74.000	93.000	166.000
<i>Vote des habitants du territoire plebiscitaire (par soustraction).</i>			
Pour la Pologne.	418.000	42.000	460.000
Pour l'Allemagne.	336.000	205.000	541.000

POPULATION REPRÉSENTÉE PAR LE VOTE DES HABITANTS DU TERRITOIRE PLÉBISCITAIRE DANS LE BLOC POLONAI

Il est nettement spécifié dans le Traité de Versailles que le partage de la Haute-Silésie doit être conforme au vœu exprimé par les « habitants » et non pas simplement au désir des votants. (Art. 88, paragraphe 5 de l'annexe).

Au reste, si même ce point n'était pas spécifié, il serait évidemment de toute justice de prendre en considération l'intérêt des enfants représentés par les votants et les variations de l'importance numérique des familles, suivant les différentes catégories des votants.

L'attribution de la Haute-Silésie à l'Allemagne ou à la Pologne engage le sort de la jeune génération d'aujourd'hui sans parler des générations futures — au moins autant que celui des personnes actuellement en âge de prendre part au vote. Or, les votants polonais possèdent des familles beaucoup plus nombreuses que les votants allemands.

D'après le dernier recensement de 1910, environ 45 pour 100 des habitants ont dépassé chez la population haut-silésoienne de langue polonaise l'âge de 20 ans, alors que chez la population allemande la proportion correspondante est beaucoup plus élevée et se monte notamment à environ 56 pour 100. Il est probable que par suite de la guerre qui a amené une diminution des naissances, et pour d'autres raisons, ces deux proportions sont aujourd'hui quelque peu plus élevées, et l'on peut à bon droit supposer que le changement intervenu a été de nature à fortifier l'argument polonais. Nous n'avons toutefois fait état que d'une proportion des âges identique à celle de 1910.

En nous basant sur elle, nous sommes à même d'établir qu'à 1000 Polonais au-dessus de 20 ans correspond une population totale polonaise de tous âges d'environ 2220 personnes (1000 : 0.45) et que le chiffre correspondant pour la population allemande est d'environ 1.790 (1000 : 0.56).

En d'autres termes, on peut dire que les votes pour la Pologne ont plus de poids que les votes pour l'Allemagne, en raison des constatations que nous venons de faire.

POPULATION REPRÉSENTÉE PAR LES VOTANTS DU BLOC POLONAIS.

En admettant que dans le bloc polonais, tous les votes de la population locale en faveur de la Pologne ont été émis par des Polonais, il en résulte que la population représentée par les votes en faveur de la Pologne (sans tenir compte du petit nombre d'abstentions) doit correspondre au chiffre des suffrages des habitants polonais du territoire plébiscitaire, indiqué plus haut, soit à 418.000 multiplié par 2.22, c'est-à-dire à environ 929.000.

Même dans le bloc polonais, un certain nombre de voix polonaises se sont sans doute portées sur l'Allemagne. Nous pensons qu'en fixant ce nombre à 40 pour 100 du total des votes pour l'Allemagne dans ce bloc, soit en chiffres ronds à 41.000, on fait plutôt une surestimation. Toutefois, les votes des habitants du territoire plébiscitaire pour l'Allemagne dans le bloc polonais se traduiraient dans cette hypothèse de la manière suivante :

41.000 Polonais représentant (multiplié par 2,22)	91.000 personnes.
295.000 Allemands — — par 1,79)	528.000 —
Total	<u>619.000 personnes.</u>

La simple comparaison de ces deux chiffres 619.000 et 929.000, le premier exprimant le total des habitants qui dans le bloc polonais tendent vers l'Allemagne, le deuxième, celui de la population ayant dans ce bloc des

sentiments polonais, met en évidence toute la supériorité numérique de cette dernière, qui dépasse ainsi la première de 50 pour 100.

Nous estimons que ce sont les chiffres de la population représentée par les votes indigènes qui, conformément au § 5 de l'annexe à l'article 88 du Traité de Versailles, doivent être pris en considération dans l'examen des résultats du plébiscite.

Or, le vote des émigrés a exercé une influence indéniable en déterminant dans différentes communes le sens de la majorité et en fixant ainsi les frontières des blocs polonais et allemand. Ayant usé et abusé de cette influence, ils sont repartis en Allemagne. C'est pourquoi leurs voix ne peuvent pas contrebalancer, à notre avis, l'importance et la valeur de la majorité polonaise dans le bloc polonais.

Le § 5 de l'annexe à l'article 88 spécifie au reste nettement que la Haute Commission interalliée se prononcera « sur le tracé qui devrait être adopté comme frontière de l'Allemagne en Haute-Silésie, en tenant compte du vœu exprimé par les *habitants* ainsi que de la situation géographique et économique des localités. »

Si toutefois l'on insistait pour faire entrer les émigrés en ligne de compte dans le calcul de la population représentée par les votes, il est parfaitement clair que leurs suffrages doivent avoir infiniment moins de valeur que ceux de la population indigène. Les enfants et les familles des émigrés vivent au delà des frontières de la Haute-Silésie. Alors que chaque votant indigène représente en même temps sa famille, qui fait partie de la population locale, on ne peut accorder la même signification au vote des émigrés.

En ajoutant le nombre des émigrés à celui de la population locale représentée par les votants indigènes, on obtient pour le bloc polonais les chiffres suivants :

Pour la Pologne :

Population représentée par le vote des indigènes	929.000
Émigrés ayant voté pour la Pologne.	17.000
Total.	<u>946.000</u>

Pour l'Allemagne :

Population représentée par le vote des indigènes :	
Polonais.	91.000
Allemands.	528.000
Émigrés ayant voté pour l'Allemagne.	74.000
Total.	<u>693.000</u>

Le total des voix obtenues ainsi en faveur de la Pologne est encore plus élevé de 40 pour 100 que celui des voix en faveur de l'Allemagne et ceci, après avoir, dans chaque cas où des estimations se trouvaient nécessaires, fait des suppositions les plus favorables aux Allemands.

SITUATION DES VILLES A MAJORITÉ ALLEMANDE DANS LE BLOC POLONAIS.

Le fait le plus frappant du vote plébiscitaire dans le bloc polonais est qu'une importante partie des votes pour l'Allemagne se trouve réunie dans quatre villes du district industriel. Ces villes sont situées presque à la frontière même du territoire polonais actuel et très éloignées, par conséquent, du bloc allemand. Elles sont entourées par un territoire minier à population dense, appartenant au district industriel et ayant donné une forte majorité à la Pologne; plus loin, elles sont encerclées par une vaste zone nettement agricole qui, également, a donné la majorité de ses voix à la Pologne. Dans l'analyse des résultats du plébiscite, il convient donc de bien distinguer ces villes du district industriel du reste du bloc polonais.

Les villes prises ainsi en considération sont Katowice (Kattowitz), Bytom (Beuthen), Krolewska Huta (Königshütte) et Gliwice (Gleiwitz).

Dans le tableau ci-joint, nous avons fait d'autres distinctions territoriales et nous avons exposé séparément le vote pour : 1° les quatre villes précitées; 2° le restant de la région industrielle comprenant les districts de Katowice (Kattowitz), Bytom (Beuthen) et Zabrze; 3° Rybnik et Pszczyna (Pless); 4° le restant du bloc polonais comprenant les districts de Tarnowskie-Gory (Tarnowitz), Gliwice (Gleiwitz), Strzelce (Gross-Strehlitz) et Lubliniec (Lublinitz) avec une partie des districts de Raciborz (Ratibor), Kozle (Cosel), Opole (Oppeln) et Olesno (Rosenberg).

En ce qui concerne chacune de ces quatre zones, nous avons fait des calculs analogues à ceux indiqués plus haut pour le bloc polonais en entier. Dans chaque cas, on a estimé à 5 1/2 pour 100 environ le nombre des abstentions chez les émigrés inscrits pour le vote et à 20 pour 100 environ le nombre des émigrés ayant voté pour la Pologne. Dans chaque cas on a estimé que 1.000 votants indigènes polonais représentent 2.220 personnes et 1.000 votants indigènes allemands 1.790 personnes.

Ce tableau montre clairement la majorité polonaise en dehors des quatre villes du district industriel. Abstraction faite du vote de ces villes, le vote dans le bloc polonais a donné en chiffres ronds :

Pour la Pologne	402.000 voix.
Pour l'Allemagne	293.000 —

Le vote de la seule population locale se traduit comme suit :

Pour la Pologne	589.000 voix.
Pour l'Allemagne	235.000 —

Si tous les suffrages de la population locale en faveur de la Pologne ont été donnés par des votants polonais, la population dont ces suffrages expriment les vœux, se monte dans le territoire à majorité polonaise, en dehors des quatre villes du district industriel, à 863.000 personnes.

Si l'on estime à 10 pour 100 le nombre des votes pour l'Allemagne émis par des Polonais indigènes, la population locale ayant opté pour l'Allemagne se monte seulement à 433.000 personnes, soit à 50 pour 100 du chiffre qui représente la population ayant opté pour la Pologne.

Si à ces derniers chiffres on ajoute le nombre des émigrés ayant voté respectivement pour la Pologne et l'Allemagne, on arrive, pour le bloc polonais, en dehors des quatre villes précitées, aux chiffres suivants :

Pour la Pologne.	876.000 personnes.
Pour l'Allemagne.	491.000 —

On observera, en outre, que dans chacun des trois groupes du territoire plébiscitaire, indiqués plus haut, en dehors des quatre grandes villes, il y a eu une grande majorité de voix pour la Pologne; que dans chaque groupe cette majorité est encore plus grande, si l'on ne considère que le vote de la population locale, et que cette disproportion devient encore plus frappante quand on tient compte de l'importance des familles polonaises et que l'on calcule le nombre de la population représentée par les votes. Il est vrai que les majorités polonaises sont plus fortes dans les districts de Rybnik et de Pszczyna (Pless) que partout ailleurs, mais elles sont fortes également dans la région industrielle en dehors des villes et dans la partie de la région agricole, en dehors des districts de Rybnik et de Pszczyna (Pless).

On s'attendait à ce que les quatre villes indiquées plus haut donnent de fortes majorités aux Allemands, vu qu'elles étaient des centres (comme il est plus précisément exposé dans l'annexe 5) au moyen desquels l'Allemagne exerçait sa domination sur la population polonaise et poursuivait la propagande germanique.

Vote du bloc allemand.

Il n'est point nécessaire d'analyser le vote dans le bloc allemand avec la même minutie que dans le bloc polonais. Quelques points méritent cependant d'arrêter l'attention.

Le nombre des émigrés inscrits pour le vote a été relativement plus grand dans le bloc allemand que dans le bloc polonais. Dans certains districts il y a des indications manifestes qu'une partie du vote des émigrés reposait sur la fraude. La présence d'un grand nombre d'émigrés non seulement augmentait directement la majorité allemande, mais encore contribuait à exercer une forte influence morale sur les électeurs polonais.

Si nous appliquons respectivement aux votes polonais et allemands le même indice dont nous sommes servis plus haut, nous pouvons établir approximativement le tableau suivant montrant la signification du vote dans le bloc allemand :

	Pour la Pologne.	Pour l'Allemagne.
Chiffre total des voix	44.000	298.000
Soit :		
Émigrés	2.000	93.000
Habitants polonais	42.000	80.000
Habitants allemands	(négligeable)	125.000
Population représentée par les voix :		
des habitants polonais	93.000	178.000
des habitants allemands		224.000
Total	<u>93.000</u>	<u>402.000</u>
Après avoir ajouté le nombre des émigrés on obtient le		
total de	95.000	495.000

**Analyse du vote et de la population représentée par le vote
dans les différentes régions du bloc polonais.**

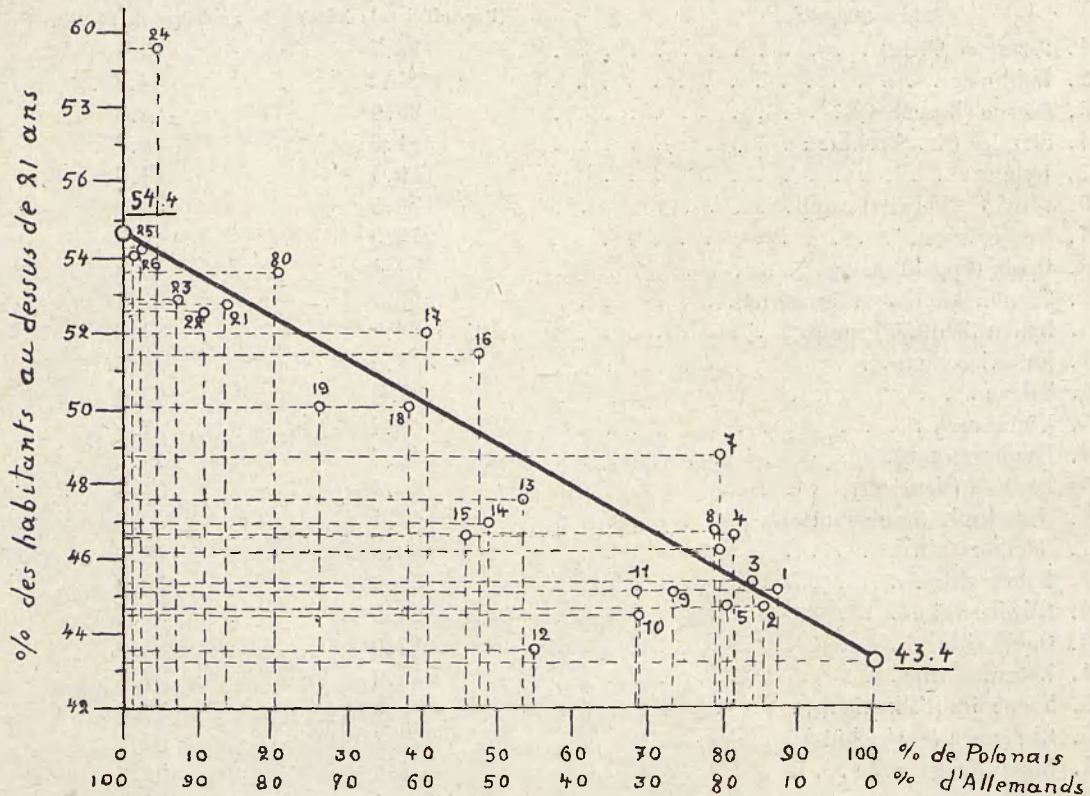
	En milliers.					
	Total du bloc polonais.	Quatre villes du district industriel.	RESTANT DU BLOC POLONAIS.			
Total.			District industriel en dehors des villes.	Rybnik et Pless.	Restant.	
<i>Voix données pour :</i>						
1. LA POLOGNE.	435,3	35,5	401,9	172,4	105,7	123,8
2. L'ALLEMAGNE.	409,6	116,6	293,0	141,7	46,6	104,7
<i>Émigrés :</i>						
5. Nombre inscrit	94,4	19,9	74,0	26,8	16,7	30,5
4. Diminué d'environ 3,5 pour 100 pour les abstentions.	90,5	19,2	71,3	25,8	16,4	29,4
<i>Estimation du vote des émigrés pour :</i>						
5. LA POLOGNE (environ 20 pour 100).	17,0	3,7	13,5	5,0	3,0	5,5
6. L'ALLEMAGNE.	73,5	15,5	58,0	20,8	13,1	24,1
<i>Vote des habitants du territoire plébiscitaire (deduction faite des émigrés) pour :</i>						
7. LA POLOGNE.	418,3	29,6	388,6	167,4	102,7	118,5
8. L'ALLEMAGNE.	336,1	101,1	235,0	120,9	33,5	80,6
En supposant que tous les suffrages des habitants du territoire plébiscitaire en faveur de la Pologne aient été donnés par des Polonais, ces voix représentent, en multi- pliant les chiffres de la colonne						
9. N° 7 par 2,22, une population de.	929	66	863	372	228	265
Si du nombre des voix données à l'Allemagne un dixième avait été donné par :						
10. des Polonais, soit.	41,0	11,7	29,3	14,2	4,7	10,4
11. Et le reste des voix des habitants du territoire plébiscitaire par des Allemands, soit.	295,1	89,4	205,7	106,7	28,8	70,2
la population représentée par les suffrages des habitants du terri- toire plébiscitaire pour l'Alle- magne serait :						
12. Polonais (colonne n° 10 × 2,22).	91	26	65	32	10	25
13. Allemands (colonne n° 11 × 1,79).	528	160	368	191	52	125
14. Total.	619	186	433	223	62	148
En ajoutant à la population résidente représentée par le vote, le nombre des émigrés, on reçoit pour :						
15. LA POLOGNE (9 + 5).	946	70	876	377	231	268
16. L'ALLEMAGNE (14 + 6).	695	201	494	244	75	172

**Tableau des chiffres servant de base au calcul du nombre
des habitants polonais et allemands d'après le nombre des votes
polonais et allemands.**

Noms des districts de la régence d'Opole (Oppeln)	% des Polonais (Rec. officiel de 1910.)	% des habitants au-dessus de 21 ans.
1. Pszczyna (Pless)	86.7	45.1
2. Lubliniec	85.2	44.7
5. Olesno (Rosenberg).	83.6	45.3
4. Strzelce (Gr. Strehlitz).	81.6	46.7
5. Rybnik	80.7	44.7
6. Gliwice (Gleiwitz) camp.	79.5	46.2
7. Kozle (Cosel).	79.5	48.7
8. Opole (Oppeln) camp.	78.4	46.8
9. Tarnowskie Gory (Tarnowitz).	75.0	45.1
10. Bytom (Beuthen) camp.	68.8	44.6
11. Katowice camp.	68.2	45.3
12. Zabrze	59.8	45.7
13. Kluczborek	55.1	47.5
14. Raciborz camp.	48.7	47.0
15. Pradnik (Neustadt).	47.4	51.4
16. Huta Krol. (Konigshutte)..	45.1	46.7
17. Raciborz ville.	40.2	52.0
18. Bytom ville	38.6	50.2
19. Gliwice ville.	26.5	50.2
20. Opole ville	21.0	55.6
21. Katowice ville.	14.2	52.8
22. Niemodlin (Falkenberg).	11.1	52.6
23. Glubczyce (Leobschütz).	7.7	52.9
24. Nissa (Neisse) ville	4.6	59.6
25. Grotkow	2.4	54.2
26. Nissa (Neisse) camp.	1.5	54.1

Le graphique qui suit donne des explications détaillées :

*Relation entre le % des Polonais dans la population de chaque district
et le % des habitants au-dessus de 21 ans.*



Les points de 1 à 26 correspondent aux districts de la régence d'Opole (Oppeln). La ligne qui traverse symétriquement les points particuliers établit qu'il y a :

Parmi les Polonais (extrémité droite de la ligne), 43,4 % d'habitants au-dessus de 21 ans.

Parmi les Allemands (extrémité gauche de la ligne), 54,4 % d'habitants au-dessus de 21 ans.

Si l'on fixe la proportion des personnes entre 20 et 21 ans à 1,6 % en chiffres ronds tant pour les Allemands que pour les Polonais, le coefficient de pourcentage des ayants droit au vote se monte pour les Polonais à 45 % et pour les Allemands à 56 % du total de la population du territoire plébiscitaire.

En nous basant sur ces chiffres pour établir à quelle partie de cette population correspondent les voix données respectivement par les votants polonais et allemands, nous obtiendrons :

- 1000 voix polonaises représentent 2.220 habitants,
- 1000 voix allemandes représentent 1.790 habitants.

ANNEXE 2

Abus commis par les Allemands au cours du plébiscite.

Abus. — La population polonaise avait contre elle tout l'appareil administratif et judiciaire allemand et subissait, d'autre part, une forte pression économique exercée par les entrepreneurs et les propriétaires fonciers allemands, tenant entre leurs mains de nombreux votants polonais. Le clergé, composé dans une grande partie d'Allemands, était souvent l'auxiliaire le plus actif de la propagande germanique et en faisait même du haut de la chaire.

Des milliers d'émigrés vinrent en aide à cette propagande et organisaient des démonstrations malgré la défense des autorités interalliées. En outre, les Allemands se sont encore servis d'autres moyens, interdits par le règlement plébiscitaire comme constituant des faits d'influence directe et illicite exercée sur les votants, à savoir :

1) On corrompait les votants en achetant leurs voix individuellement ou collectivement. Souvent cette corruption se dissimulait sous la forme de subsides ou de dons, mais toujours offerts à condition de voter pour l'Allemagne.

2) On menaçait les ouvriers et les employés de les renvoyer s'ils votaient pour la Pologne. Ils n'étaient embauchés qu'à condition de donner leurs voix à l'Allemagne.

3) De nombreux abus de pouvoir furent commis par les membres allemands des bureaux de vote et des comités paritaires : on ne remettait aux votants polonais que deux bulletins allemands au lieu d'un bulletin polonais et d'un bulletin allemand en les engageant dans le local du vote à donner leur voix à l'Allemagne.

4) De nombreux Allemands votaient plusieurs fois grâce à de faux documents, de sorte que, dans certaines communes, le nombre des votants a dépassé celui des personnes autorisées à voter. Par contre, on rayait des Polonais des listes du vote.

5) Les Allemands se sont même permis de contrefaire le « *Katolik* », organe polonais très répandu, surtout dans les campagnes. Le journal en question a toujours plaidé la cause de la Pologne. Or, on a pu y lire soudain, deux jours avant le plébiscite, des articles de propagande en faveur de l'Allemagne. Le numéro était contrefait; il fut distribué par milliers sur toute l'étendue de la Haute-Silésie et les employés des postes, complices des Allemands, le remettaient aux abonnés de province au lieu du « *Katolik* » authentique.

Influence de l'administration prussienne. — Il ne nous semble pas superflu de rappeler que la Commission qui devait statuer sur les conditions du

plébiscite a jugé indispensable que celui-ci se fit dans un délai de trois ans afin que, par le changement total de l'administration, on puisse garantir à la population polonaise la possibilité de l'affranchissement.

Cette Commission, à l'unanimité des représentants de toutes les puissances, a même considéré qu'il serait absolument nécessaire d'éloigner du pays pour la période du plébiscite les grands propriétaires fonciers et les gros industriels, dont l'influence pourrait peser lourdement sur la liberté de vote des Polonais, en raison de la dépendance économique où ces derniers se trouvent par rapport à leurs employeurs. Il n'en a rien été. Non seulement les grands propriétaires fonciers et les représentants de l'industrie n'ont pas été éloignés, mais ils ont même cherché à influencer et à intimider la population par une proclamation lancée en commun et publiée avant le vote dans tous les journaux.

Émigrés. — Il convient de consacrer des considérations spéciales à l'examen du rôle qui a été joué pendant le plébiscite par les émigrés venus d'Allemagne, comme on sait, au nombre de 190 000, tandis que la Pologne n'a pas fourni au plébiscite plus de 4.000 votants de cette catégorie.

La statistique démontre qu'un grand nombre des prétendus émigrés n'étaient nullement originaires de Haute-Silésie.

Dans les districts ruraux de la région industrielle, le total des émigrés forme environ 10 pour 100 du nombre des votants originaires du district; dans les districts urbains il est un peu plus considérable et s'élève à 15 pour 100. Dans les districts agricoles leur nombre est bien plus grand et atteint en effet 20 à 50 pour 100 des voix des habitants autochtones. Dans les districts de Neustadt, Leobschuetz et Kluczbork (Kreuzburg) il se monte à 43,5 pour 100, 52,7 pour 100 et même 70,5 pour 100.

Il n'y a aucune raison qui puisse expliquer pourquoi des districts agricoles qui se trouvent dans des conditions sociales et économiques analogues accusent une telle différence entre les chiffres des émigrés, si ce n'est la circonstance que c'est ici, dans ces régions agricoles, où la conscience nationale polonaise n'était pas suffisamment éveillée, que les fraudes pour faire voter des personnes qui n'y sont nullement autorisées présentaient, avec le concours de l'administration prussienne, la plus grande facilité.

L'affluence systématique et préméditée des émigrés dans les régions précitées indique que le vote a été exploité par les Allemands pour des fins bien déterminées. Cette foule paraît avoir été dirigée sur la rive gauche de l'Oder, sur la frontière du territoire plébiscitaire et dans le district de Kluczbork, région particulièrement importante pour la Pologne, non seulement pour y faire pencher la balance en faveur de l'Allemagne, mais pour y créer en même temps une situation susceptible de rendre plus difficile le partage de la Haute-Silésie.

Or, les émigrés votant dans le district de Glubczyce (Leobschuetz) représentaient 69 pour 100 de l'ensemble de l'émigration de ce district de 1870 à 1905, chiffre au moins invraisemblable; dans le district de Kluczbork il se monte à 111 pour 100,

ce qui est tout à fait fantastique, attendu qu'il dépasse de beaucoup le chiffre des personnes émigrées de ce district pendant la période 1870-1905.

Les chiffres ci-dessus sont empruntés à l'ouvrage du D^r Sering, professeur à l'Université de Berlin.

C'est là que la fraude devient frappante et que peut être mise en évidence la violation de la volonté de la population haut-silésoienne, dont le plébiscite devait fournir l'expression.

Le vote des émigrés constitue, de plus d'une façon, une page particulièrement suggestive de l'histoire du plébiscite. Non seulement les Allemands ont organisé sciemment cet afflux d'émigrés en Haute-Silésie, mais ils ont encore persécuté et traqué tous ceux qu'ils pouvaient soupçonner d'avoir des sentiments polonais. Ils ont également accumulé toutes sortes d'obstacles pour que les émigrés polonais résidant en Allemagne ne puissent pas rentrer en Haute-Silésie afin d'y donner leurs suffrages. Le chiffre de ces émigrés retenus ainsi atteint plusieurs milliers et diminue considérablement le nombre des voix données à la Pologne.

Les préjudices causés à la Pologne par le vote des émigrés peuvent être établis non seulement en chiffres absolus. Il nous est également loisible d'invoquer de nombreuses communes où les Allemands ont obtenu la majorité uniquement grâce au vote des émigrés. Le tableau qui suit énumère les communes en question.

Les communes du bloc polonais qui ont donné une majorité allemande uniquement grâce au vote des émigrés.

DISTRICTS	COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		
		POLONAISES	ALLEMANDES	ÉMIGRÉS
Bytom (Beuthen)	Miechowice, Gb ¹	58	62	4
	Swietochlowice	5.874	6.325	1.019
Katowice (Kattowitz)	Wirek (Antonienhuetten)	2.634	2.850	694
	Chorzow	3.039	3.300	549
	Myslowice	4.519	5.827	1.862
Gliwice (Gleiwitz)	Brynek	149	152	33
	Wilkowiczki (Wilkowitz Kl.)	76	86	16
	Oracze	70	93	33
	Poniszowice	259	244	75
	Tworog	396	439	160
Kozle (Cosel)	Lichynia	163	195	52
	Laki (Lenkau)	216	224	62
	Brzezce (Brzezetz)	255	305	61
	Stara Kuz. (Kl. Altham)	114	122	43
	Kotlarnia (Jakobswalde)	26	95	79
Lubliniec (Lublinitz)	Libiszow	143	172	38
	Brusiek, Gb.	69	83	17
	Bziniec St.	112	154	48
	Cieszowa	84	89	32
	Drotarnia (Drahthammer)	120	121	20

1. Gb = domaine.

DISTRICTS	COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		
		POLONAISES	ALLEMANDES	ÉMIGRÉS
Lubliniec (Lublinitz)	Dzielna	58	47	22
—	Ligota Dobrodzienska (Ellguth-Gut-			
—	tentag)	142	144	58
—	Gwozdziany, Gb ¹	29	48	30
—	Lisow (Lissau)	124	169	65
—	Pawonkow	147	159	36
—	Sierakow (Schierokau)	178	217	71
Olesno (Rosenberg)	Pruskow	80	93	19
—	Osiecko	54	65	13
—	Szywald, Gb	69	125	82
—	Borki Wielkie (Gr. Borek)	36	45	18
—	Kucoby	74	89	29
—	Sternalice	174	316	142
Opole (Oppeln)	Groszowice	757	904	179
Pszczyna (Pless)	Siedlice (Schaedlitz)	108	142	71
—	Mikolow (Nikolai)	2.434	3.051	855
Raciborz (Ratibor)	Babice	435	495	124
—	Markowice	578	585	106
—	Bukow, Gb	21	24	16
—	Brzeznicza, Gb	23	35	27
Rybnik	Czerwionka, Gb	292	355	65
—	Jankowice Rudz. (Jancowitz-Rauden)	98	103	11
—	Radoszowy Gor.	182	246	112
—	Kolonja Renerowska (Rennersdorf)	65	85	20
Strzelce (Gr. Strehlitz)	Borowin	148	166	32
—	Chorule	54	77	23
—	Zdzieszowice (Deschowitz)	449	458	140
—	Gogolin	955	1.262	560
—	Gorazdze	115	156	98
—	Kamionek (Klein Stein)	29	31	11
—	Krasowa	70	84	22
—	Malnie	175	178	17
—	Ligota Dolna	56	68	14
—	Poremba	129	149	28
—	Zakrzow, Gb. (Sakrau)	90	120	40
—	Czarnosin, Gb. (Scharnosin)	45	64	19
—	Szymiszow	168	227	59
—	Zyrowa	125	140	41
Zabrze	Biskupice, Gb	237	255	19

1. Gb = domaine.

ANNEXE 3

A. Récapitulation du territoire avec la majorité polonaise (Bloc polonais).

DISTRICTS	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	INSCRITS
					SUR LES LISTES
Gliwice (Gleiwitz) ville.	8.558	52.029		1	6.120
— — campagne.	27.198	20.098	88	15	5.159
Strzelce (Gross-Strehlitz).	23.046	22.415	80	51	7.599
Lubliniec (Lublinitz).	13.679	15.454	51	47	4.571
Tarnowskie Gory (Tarnowitz).	27.513	17.078	43	9	4.407
Zabrze (Hindenburg).	43.256	45.212	14	4	8.008
Bytom (Beuthen) ville.	10.101	29.890		1	5.512
— — campagne.	63.021	43.677	21	6	7.822
Krolewska Huta (Königshütte).	10.764	31.864		1	4.758
Katowice (Kattowitz) ville.	3.900	22.774		1	3.568
— — camp.	66.119	52.852	29	8	10.973
Pszczyna (Pless).	53.378	18.675	122	11	6.696
Rybnik (Rybnik).	52.547	27.918	124	16	10.058
Raciborz (Ratibor) rive droite de l'Oder.	12.188	9.721	31	11	5.430
Raciborz (Ratibor) rive gauche de l'Oder.	1.354	890	8	4	278
Kozle (Cosel) rive droite.	5.612	9.323	11	24	2.070
— — — gauche.	2.470	1.357	9	5	426
Opole (Oppeln) rive droite.	4.005	3.028	11	3	748
— — — gauche.	1.113	831	5	1	207
Olesno (Rosenberg).	5.640	4.532	26	11	1.875
Total.	435.260	409.618	673	230	94.065
	51,5 %	48,5 %	74,5 %	25,5 %	

Population représentée par les voix des habitants du territoire plebiscitaire.

1) Pour la Pologne.	929.000
2) Pour l'Allemagne.	619.000

B. Récapitulation du territoire avec la majorité allemande (Bloc allemand).

NOMBRE DES VOIX		COMMUNES.		ÉMIGRÉS INSCRITS
POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	SUR LES LISTES
44.099	297.987	25	563	98.431
12,9 %	87,1 %	3,9 %	96,1 %	

Population représentée par les voix des habitants du territoire plebiscitaire.

1) Pour la Pologne.	93.000
2) Pour l'Allemagne.	402.000

ANNEXE 4

Relations économiques entre la Pologne et la Haute-Silésie.

LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES DE LA PRODUCTION EN HAUTE-SILÉSIE.

L'industrie de la Haute-Silésie a pu se développer surtout grâce aux richesses naturelles du pays, telles que ses houillères qui bénéficient de conditions d'extraction particulièrement favorables, ses gisements de minerai de fer, de zinc et de plomb, ses calcaires, la présence de dolomites dans son sous-sol etc... grâce aussi au prix réduit de la main-d'œuvre.

Cette industrie aurait pu prendre un essor beaucoup plus considérable encore, n'étaient les conditions défavorables d'écoulement de ses produits et d'importation des matières premières — conséquences de l'incorporation de la Haute-Silésie à l'Allemagne et de la barrière qui la sépare des débouchés de l'Est (polonais), de même que de la politique du gouvernement allemand qui favorisait avant tout l'industrie de ses provinces de l'Ouest.

Formant une longue et étroite enclave entre les territoires des anciens Empires Austro-Hongrois et Russe, la Haute-Silésie n'avait pas de « Hinterland » naturel. La Russie tsariste et l'ancienne Austro-Hongrie avaient dressé entre leurs territoires et la Haute-Silésie une barrière douanière¹, et la distance qui séparait cette province des plus proches marchés allemands d'une certaine importance grevait ses produits de frais de transport beaucoup trop élevés.

« Par suite de sa situation aux confins Sud-Est du Reich, le district industriel haut-silézien a toujours eu à lutter avec de grosses difficultés en ce qui concerne l'écoulement de ses produits... Si la Haute-Silésie a été retardée dans son développement, le fait est dû uniquement à sa situation géographique défavorable. » (*Mémoire de la Chambre de Commerce d'Oppeln (Opole), 1915 et 1917.*)

L'union de la Haute-Silésie au Reich l'a privée de la possibilité de tirer tout

1. Taxes douanières d'avant-guerre (en marks-or allemands).

Entrée :	En Russie.	En Autriche.
Charbon	2 Mk. par tonne	—
Coke	3 » » »	—
Fonte	59,50 » »	12,80
Tuyaux, etc.	336,90	121,60

le parti qu'il convenait des conditions naturelles de son sol. Aujourd'hui que la Posnanie et la Prusse occidentale ont été détachées de l'Allemagne, la situation de la Haute-Silésie dans les cadres du Reich serait encore plus précaire.

Sa séparation d'avec la grande majorité des territoires polonais a paralysé l'essor de toute son industrie vu que « pour l'évolution économique de la Haute-Silésie, si mal partagée au point de vue de la situation géographique, la Pologne constitue toujours un facteur extrêmement important, on peut même dire, presque indispensable. Si l'on n'en peut tirer parti pour la Haute-Silésie d'une manière durable, le développement de l'industrie de cette province sera fatalement compromis, ce qui diminuera sensiblement son importance pour la reconstruction du Reich et pour son évolution ultérieure, de même que pour la défense du pays. » (*Mémoire de la Chambre de Commerce de la régence d'Opole*, Juillet 1917).

« L'examen de l'ensemble des considérations politiques et douanières conduit à la conclusion que non seulement la politique douanière et commerciale de l'Allemagne n'a pas favorisé les intérêts de l'industrie minière haut-silésiennne, mais qu'elle a encore été très préjudiciable pour elle. Elle a, en particulier, coupé à peu près entièrement cette industrie de ses débouchés les plus importants, et notamment des marchés russe et autrichien » (*Royaume de Pologne, Galicie*). (« *Manuel du district industriel haut-silézien* » Katowice Kattowitz, 1915, p. 294).

L'union de la Haute-Silésie à l'Allemagne se basait en premier lieu sur sa subordination au même système douanier. Cette communauté constituait le ciment qui liait les deux organismes. Aussi le déplacement de la ligne frontière, et, par conséquent, aussi de la ligne douanière, ne saurait être pour la Haute-Silésie (ni pour l'Allemagne) une cause de perturbations économiques plus graves (ainsi que l'ont prouvé déjà des cas analogues, et notamment celui de l'Alsace-Lorraine, du Slesvig, etc.).

Le rattachement de la Haute-Silésie (de son district industriel) à la Pologne ouvrira aussitôt pour les produits de l'industrie de cette province un débouché naturel dont la capacité d'absorption augmentera d'année en année, avec le développement de la vie économique de la Pologne, et qui dédommagera totalement cette industrie de la perte partielle des marchés allemands. Aujourd'hui, à l'heure d'une grave crise économique, il donne à l'industrie haut-silésiennne la possibilité de faire assez aisément face à cette crise. Ainsi sera réalisé le désir des industriels haut-siléziens d'obvier à « l'étranglement économique » de cette province « déterminé par sa situation géographique et politique qui est la cause essentielle des plaintes du district industriel (haut-silézien) ». (*Mémoire de la Chambre de Commerce de la Régence d'Opole*, septembre 1916).

HOUILLE

En 1913, la production totale de la houille se montait, pour la Haute-Silésie, à l'exclusion des houillères de Hultschin attribuées par le Traité de Versailles à la Tchéco-Slovaquie, à 45.170.000 tonnes et, après déduction de la consommation

propre des mines, à 39.555.000 tonnes. Sur ce total, la Haute-Silésie elle-même a consommé 13.800.000 tonnes; le reste a été exporté au delà de ses frontières.

7.850.000 tonnes de charbon et de coke haut-silézien, soit plus de 40 pour 100 de la consommation totale de la Pologne (18.500.000 tonnes) ont été exportées, cette année-là, dans les territoires formant l'État Polonais dans ses frontières actuelles. En ce qui concerne l'Allemagne dans ses frontières actuelles, il y a été exporté de Haute-Silésie 12.500.000 tonnes, c'est-à-dire moins de 9 pour 100 de sa consommation totale (140.000.000 de tonnes). La simple comparaison de ces chiffres montre déjà toute l'importance du rôle joué par le charbon haut-silézien dans le bilan charbonnier de la Pologne, pendant qu'il occupe une place bien plus modeste dans le bilan de l'Allemagne.

La production annuelle des bassins houillers appartenant actuellement à la Pologne pourra s'élever, avec le retour au chiffre d'avant-guerre, à 9 millions de tonnes; elle couvrira ainsi moins de 50 pour 100 de la consommation d'avant-guerre de la Pologne (18.500.000 tonnes). L'Allemagne, au contraire, privée des bassins de la Sarre, de l'Alsace-Lorraine et de la Haute-Silésie, sera encore en état, en ramenant sa production aux chiffres d'avant-guerre, non seulement de couvrir entièrement ses propres besoins en charbon, mais encore de disposer d'un excédent assez important pour l'exportation. La production allemande de houille et celle de lignite calculée en termes de charbon se montaient avant la guerre, sans les trois bassins indiqués ci-dessus, à 156.000.000 de tonnes, pour une consommation de 140.000.000 de tonnes.

De plus, aux termes de l'article 90 du Traité de Versailles, la Pologne est obligée dans le cas où on lui attribuerait la Haute-Silésie, d'autoriser, pendant une période de quinze ans, l'exportation en Allemagne de tous les produits des mines, ce qui augmenterait sensiblement l'excédent de charbon dont celle-ci disposerait encore après avoir couvert tous ses besoins. Pendant ce laps de temps, l'Allemagne pourra, d'autre part, élever dans des proportions considérables la production de ses houillères; l'accroissement rapide de la production du bassin de la Ruhr (de 10.000.000 de tonnes par an en moyenne) et de la production du lignite (de 5 millions de tonnes par an), offre un exemple frappant de ces progrès de son exploitation charbonnière.

L'importance du charbon haut-silézien pour le marché intérieur allemand diminuait, d'ailleurs, d'année en année, à la suite de la concurrence du charbon de terre westphalien et anglais et du lignite allemand.

De 1890 à 1913 la participation du charbon haut-silézien à la consommation de Berlin est tombée de 72,6 pour cent à 37 pour cent. Le même phénomène se laisse observer pour les marchés d'écoulement les plus proches, et notamment pour la régence de Breslau (Wroclaw) et celle de Lignitz (Lignica), pour la Poméranie etc.

Par contre, l'exportation de charbon haut-silézien en dehors des frontières de l'ancienne Allemagne prend une extension de plus en plus considérable. De 1887 à 1913, cette exportation s'est accrue de 515 pour cent, montant de 2,1 millions à 13,1 millions de tonnes, pendant que les expéditions par chemin de fer à l'intérieur de l'Allemagne dans ses frontières d'avant guerre n'ont augmenté pour cette

période que de 204 pour cent passant de 6,6 millions de tonnes à 20,1 millions de tonnes.

Ce furent les territoires polonais qui contribuèrent tout particulièrement à l'accroissement de l'exportation de charbon haut-silézien. L'expédition de ce charbon en Galicie est passée notamment de 182.000 tonnes en 1887 à 2.023.000 tonnes en 1913 (augmentant de 1012 pour cent) et en Russie (presque exclusivement dans ses provinces polonaises) de 191.000 tonnes à 1.884.000 tonnes (augmentant de 886 pour cent).

Il résulte de ce qui précède que les territoires polonais offrent pour le charbon haut-silézien le débouché le plus naturel. Les industriels haut-siléziens s'en rendaient bien compte en écrivant dans le Manuel du district industriel haut-silézien (*Handbuch des Oberschlesischen Industriebezirks*), que « l'avenir de l'industrie charbonnière de la Haute-Silésie est dans l'écoulement de ses produits à l'étranger » (p. 551), par quoi ils entendaient avant tout l'exportation dans les territoires aujourd'hui polonais.

Les difficultés que rencontrait l'exportation de ce charbon, eurent une influence défavorable sur le développement de la production charbonnière qui s'accroissait en Haute-Silésie moins rapidement qu'en Westphalie, ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessous :

Années :	Production de la Haute-Silésie en milliers de tonnes, avec la houillère de Hultschin.	Accroissement exprimé en pour 100.	Production du bassin de la Ruhr en milliers de tonnes.	Accroissement en pour 100.
1871.	6.532	100	12.715	100
1891.	17.730	271	37.402	294
1911.	36.623	561	91.329	718
1913.	43.801	670	110.722	871

On voit par ce qui précède qu'au point de vue de l'industrie charbonnière, les intérêts de la Haute-Silésie ne se relient pas aux intérêts de l'Allemagne, mais bien au contraire, à ceux des pays avec lesquels elle voisine à l'est. Notons, d'autre part, que les bassins houillers appartenant actuellement à la Pologne ne produisent pas de charbon transformable en coke, que même des sondages profonds n'en ont révélé de traces nulle part et que cette circonstance ajoute encore à l'importance que présente pour la Pologne la possession de la Haute-Silésie.

Cette importance grandit encore, si on prend en considération non seulement les besoins actuels de la Pologne, mais aussi sa situation charbonnière dans l'avenir.

Les terrains carbonifères qui, dans l'état actuel de la technique minière, se prêtent à l'exploitation et qui constituent la partie du bassin houiller moravo-polono-silézien revenant aujourd'hui à la Pologne (le bassin de Dombrowa, celui de Cracovie et un petit secteur du bassin de Teschen) occupent, d'après les évaluations les plus précises, une étendue de 1800 km. carrés et forment, par conséquent, 32,7 pour 100 de la superficie totale de ce bassin. La Haute-Silésie (sans les

houillères de Hultschin) comprend 2750 km.², soit 50 pour 100 du même bassin, enfin la partie des terrains carbonifères de celui-ci attribuée à la Tchéco-Slovaquie, compte 950 km.², soit 17,5 pour 100 de sa superficie.

Ces estimations concordent d'une manière générale avec celles données par le savant allemand bien connu, le prof. Michael dans sa « Géologie du bassin houiller haut-silézien » et dans l'article par lequel il contribue à l'œuvre collective du Congrès Géologique de Toronto publiée sous le titre « The Coal Resources of the World ». Il calcule que l'ancienne Pologne russe disposait, avec le bassin houiller de Dombrowa, de 440 km.², soit de 7,9 pour 100 de la superficie totale du bassin moravo-polono-silézien, l'Autriche (Galicie, Moravie et Silésie autrichienne) de 2.517 km.², soit de 43,5 pour 100 de ce bassin, enfin la Haute-Silésie de 2.500 km.², c'est-à-dire de 48,6 pour 100.

Bien que les terrains carbonifères de la Pologne dans ses frontières actuelles représentent, au point de vue de la superficie qu'ils occupent, une partie importante du bassin moravo-polono-silézien, ils ne renferment, en réalité, que des quantités de charbon fort modestes, infiniment plus restreintes par rapport à cette superficie que les richesses du bassin houiller de Haute-Silésie et même de celui de Karwina. Cette situation est due aux conditions géologiques particulièrement favorables du bassin haut-silézien, et surtout de sa région centrale englobant Zabrze, Bytom (Beuthen), Katowice (Kattowitz), alors qu'à mesure qu'on avance vers l'est ou le sud, ces conditions deviennent beaucoup plus mauvaises.

Dans la formation houillère du bassin moravo-polono-silézien, on distingue, d'après la terminologie admise généralement par les géologues, trois groupes de couches : les couches les plus récentes dites « Muldengruppe », les couches moyennes (Sattelflöze) et les couches profondes formant le groupe le plus ancien en date (Randgruppe). Les dépôts supérieurs et les dépôts profonds (Muldenflöze et Randgruppe) sont formés d'un nombre relativement important de couches minces de 0,5 à 2 mètres d'épaisseur, en stratification alternante avec des couches assez épaisses de grès et de schistes. Alors que la « Randgruppe » fournit un charbon excellent, souvent transformable en coke, le charbon de la « Muldengruppe », d'une valeur calorique inférieure, ne se laisse pas en général transformer en coke. La grande richesse houillère est cependant constituée par les « Sattelflöze » qui forment les couches les plus puissantes et rapprochées les unes des autres, faciles à exploiter et donnant, surtout dans la partie ouest de la région centrale, et notamment aux environs de Zabrze, un charbon d'une qualité excellente.

Les groupes énumérés ci-dessus ne sont pas disposés d'une manière uniforme dans tout le bassin moravo-polono-silézien. A la suite des transformations géologiques, certaines couches, et même des groupes entiers de couches, ont disparu complètement sur des espaces relativement étendus, tandis que des couches inférieures se sont trouvées beaucoup plus près de la surface. A d'autres endroits, toute la formation carbonifère plonge soudain jusqu'à une profondeur où on ne peut plus entreprendre de travaux miniers.

Ces mouvements géologiques expliquent le fait que dans la région centrale du bassin haut-silézien, les « Sattelflöze » se trouvent presque à la surface et sont

par conséquent très facilement accessibles. Ils forment ici un groupe de 6-8 couches d'une épaisseur totale de 25-40 mètres, disposées régulièrement, donc faciles à exploiter et ne renferment pas de gaz explosifs. Grâce à ces conditions favorables la région centrale forme et formera pendant longtemps encore le centre de gravité de toute la production charbonnière et par conséquent aussi des industries du fer et du zinc.

Plus au sud, dans les districts de Pszczyna (Pless) et de Rybnik les couches moyennes (Sattelflöze) plongent généralement, ainsi qu'ont permis de le constater les sondages effectués dans cette région, jusqu'à une profondeur inaccessible dans les conditions actuelles de la technique minière. Dans le bassin de Cracovie, les sondages faits jusqu'à une profondeur de 1200 mètres n'ont même pas révélé la présence de ces couches. Les mines travaillent dans ces districts dans les couches de la « Muldengruppe », dont l'exploitation, ainsi qu'il ressort de ce qui précède, est beaucoup plus difficile.

En dehors de la région centrale du bassin industriel haut-silésien, les couches dites « Sattelflöze » se trouvent à une profondeur accessible dans le seul bassin de Dombrowa de l'ancien Royaume du Congrès. Il convient toutefois de noter que la formation charbonnière se réduit ici considérablement et que les Sattelflöze de Haute-Silésie cèdent ici place à une seule couche, de 12 mètres d'épaisseur, fournissant un charbon d'une qualité inférieure sur une étendue relativement peu importante.

Il résulte de ce bref exposé géologique que c'est la région centrale du bassin haut-silésien qui réunit les conditions géologiques et techniques les plus favorables. Aussi fournit-elle le gros de la production charbonnière, et notamment 56,4 millions de tonnes en 1913.

Le meilleur connaisseur du bassin silésien, le prof. Michael, définit ainsi l'importance de ces Sattelflöze dans son travail : *Die Geologie des Oberschlesischen Steinkohlenbezirkes*, 1915, p. 46-47.

« La Haute-Silésie a d'autre part une importance exceptionnelle grâce aux couches charbonnières dites « Sattelflöze », et cela à cause de leurs propriétés et de leur puissance, unique en son genre!... Dans un certain groupe de couches plus de 10 pour 100 de toute la formation dont ces dépôts font partie sont constitués par un combustible se prêtant à l'exploitation. On en trouve surtout sur une bande de 7-12 km. de largeur se dirigeant de l'ouest à l'est. Ces couches, grâce au soulèvement local de la formation carbonifère, affleurent souvent à la surface. Les « Sattelflöze » assurent à jamais à la Haute-Silésie une importance capitale par rapport aux districts du bassin silésien qui échouèrent en partage aux pays voisins, c'est-à-dire à la Russie et à l'Autriche. *La Haute-Silésie possède seule des Sattelflöze très importants.* La puissance et le nombre des couches de ce groupe diminuent à mesure que nous nous dirigeons vers l'Est. Ainsi en Pologne, nous nous trouvons en présence d'une seule couche plus épaisse de ce groupe. Dans le bassin de la Galicie occidentale (bassin de Cracovie), certaines couches situées au-dessus de la « Randgruppe », et qui au point de vue stratigraphique correspondent aux « Sattelflöze », n'ont qu'une importance locale. »

De même que les « Sattelflöze » constituent la base de la production charbonnière de la Haute-Silésie, la couche « Reden » appartenant à ce groupe, fournit dans le bassin de Dombrowa de l'ancien Royaume du Congrès la partie la plus importante de la production de la Pologne. Vu cependant qu'elle n'y occupe qu'une étendue limitée et que son exploitation a déjà été poussée très loin, il est entièrement exclu que la production de cette couche puisse augmenter sensiblement. Cette augmentation serait d'autant plus difficile que déjà tout ce terrain est couvert d'un réseau serré de houillères, dont l'aménagement technique ne le cède en rien à celui des houillères haut-silésiennes.

Tous ces faits mettent d'autant plus en évidence l'importance qu'ont pour la Pologne les richesses houillères de la Haute-Silésie, et plus particulièrement celles de la région centrale de son bassin minier.

Dans ses travaux que nous venons de citer, le prof. Michael estime les réserves réelles (*actual*) et celles supposées (*probable*) du bassin de Dombrowa à 4 milliard 391 millions de tonnes. Il ajoute cependant que la « partie russe (le bassin de Dombrowa) sera fort probablement encore réduite plus tard » (*The Coal Resources*, pag. 908; Géologie du district houiller haut-silézien, page 47).

En ce qui concerne les réserves charbonnières de la Galicie, l'exploration du terrain n'y a pas été poussée relativement aussi loin que dans les autres bassins. Les géologues polonais évaluent les réserves réelles et probables (*actual and probable*), de la Galicie à 8 milliards de tonnes. Il nous faut faire remarquer cependant qu'il convient de n'accepter qu'avec de grandes restrictions les évaluations des richesses minières de cette province, vu que les derniers sondages faits dans la partie Sud de ce bassin, prouvent que les formations carbonifères plongent rapidement sous les Carpathes, ce qui les rend impropres à l'exploitation minière.

Ainsi se trouve pleinement confirmée l'opinion du professeur Michael, qui s'élevait très énergiquement contre la surestimation des richesses du bassin de Cracovie et nous mettait en garde contre des conclusions optimistes trop hâtives (vide MICHAEL, *The Coal Resources of the World*, p. 908; *Géologie du bassin houiller haut-silézien*, p. 48, 61 et 65).

Dans le secteur de la Silésie de Teschen attribué à la Pologne, les réserves de charbon sont évaluées à 500 millions de tonnes (jusqu'à 1000 mètres de profondeur)¹.

Ainsi, les réserves houillères réelles et probables (*actual and probable*) de la Pologne peuvent être évaluées à 10 milliards de tonnes. Elles sont donc relativement insignifiantes et de nouvelles recherches et explorations minières en Galicie pourront en faire abaisser encore le total étant donné qu'elles s'appuient surtout sur des évaluations théoriques. Pour apprécier leur importance pratique au point de vue des possibilités actuelles de développement de l'exploitation houillère, il faut prendre en considération les conditions géologiques exposées ci-dessus. Par suite de ces circonstances, les houillères du bassin de Cracovie et celles des districts

1. Ces réserves appartiennent au groupe « Muldenflöze » et se trouvent en général à une profondeur de plus de 800 mètres.

sud-est de la Haute-Silésie sont forcées de travailler dans des conditions beaucoup plus défavorables et leur exploitation rentable sur une plus vaste échelle ne pourra se produire — vu la concurrence de la région centrale haut-silésoienne — qu'au moment où les réserves de cette région seront près de s'épuiser.

Bien au contraire, l'Allemagne, même sans la Haute-Silésie, est un des pays les plus riches du continent européen au point de vue des réserves houillères, étant donné qu'elle reste en possession des immenses trésors houillers de la Rhenano-Westphalie et de très importantes couches de lignite. Selon les géologues allemands, l'Allemagne sera tout à fait indépendante de ses voisins, pour son approvisionnement en charbon, même après la perte de la Haute-Silésie. (A. SCHMIDT. *Die Steinkohlen in Oberschlesien und an der Saar*. « La houille en Haute-Silésie et dans la Sarre », Stuttgart, 1919, pp. 38-40). Aussi, laisser à l'Allemagne la Haute-Silésie, ce serait non seulement mettre la Pologne sous sa dépendance, mais aussi créer la menace de son hégémonie sur le marché charbonnier de l'Europe. Sa tendance à conquérir cette hégémonie s'affirme nettement dans les œuvres de ses savants. Le professeur D^r Frech, dit textuellement dans son travail : *Die Kohlenvorräte der Welt* (« Les réserves houillères du monde », Stuttgart, 1917, p. 51) : « Dans deux, ou au plus tard, trois siècles, l'Angleterre aura extrait son dernier morceau de charbon. L'Allemagne, ainsi que l'affirme Jules Wolf, et pour une bonne moitié la Haute-Silésie, formera alors le pivot économique de notre hémisphère, tandis que la puissance industrielle de l'Angleterre sera brisée ».

L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE

C'est l'industrie sidérurgique de la Haute-Silésie qui s'est ressentie le plus de la situation défavorable de celle-ci dans les cadres de la vie économique de l'Allemagne.

Cette industrie eut à lutter avec de grosses difficultés :

- 1) Pour trouver des débouchés pour ses produits;
- 2) Pour s'approvisionner en matières premières, et plus particulièrement en minerai de fer.

La situation excentrique de cette province, ainsi que les difficultés liées avec le transport de ses produits (manque de voies fluviales), lui rendaient malaisée la conquête des marchés intérieurs allemands. Aussi l'industrie de la Haute-Silésie ne put-elle rivaliser que sur un terrain très restreint avec l'industrie sidérurgique de l'Allemagne de l'Ouest. D'autre part, la barrière douanière qui la séparait des marchés de l'Est empêchait l'expansion de son industrie dans cette direction.

La comparaison des industries sidérurgiques allemande et haut-silésoienne met ces difficultés encore plus en lumière.

En Haute-Silésie, la production de la fonte est montée, de 1871 à 1913, de 232 000 tonnes à 995 000 tonnes, accusant une augmentation de 329 %, alors que la production générale de l'Allemagne dans ce domaine est passée, pendant le même laps de temps, de 1 564 000 tonnes à 19 276 000 tonnes c'est-à-dire s'est accrue de

1152 %. En 1871, la fonte fournie par la Haute-Silésie formait 14,8 % du total de la production de l'Allemagne; en 1913, elle ne forme plus que 5,16 % de ce total.

En ce qui concerne l'écoulement de cette fonte en dehors des frontières de la Haute-Silésie, celle-ci exportait, en 1884 encore, 12,4 % de sa production; en 1913, elle n'en exporte plus que 5,1 %. Ce ralentissement de son exportation va de pair avec la diminution de ses expéditions dans les territoires polonais qui constituaient l'ancienne Pologne russe et prouve que la fonte haut-silésoienne n'a plus qu'une importance purement locale lorsque des tarifs douaniers prohibitifs ferment devant elle les marchés de ces territoires.

Il en est de même pour les produits fabriqués de l'industrie sidérurgique dont l'exportation en dehors des frontières de la Haute-Silésie formait, en 1884, 16,1 % du total des expéditions de cette province, alors qu'en 1913 elle ne figure plus dans ce total que pour 8,4 %. Ici encore, l'institution d'une barrière douanière entre la Haute-Silésie et les marchés des territoires qui constituaient l'ancienne Pologne russe et la Pologne autrichienne, a eu pour la Haute-Silésie des conséquences fatales.

Les chiffres qui suivent, et qui expriment la participation du fer haut-silésoien (barres, rails, tuyaux, etc.), à l'approvisionnement des provinces allemandes les plus proches, prouvent d'autre part que l'industrie sidérurgique de la Haute-Silésie était de plus en plus éliminée des marchés intérieurs allemands. Le coefficient de cette participation s'y présentait comme suit :

Années.	Silésie sans la Régence d'Opole.	Berlin.	Brandebourg.	Saxe.
1884.	63,7 %	19,7 %	15,6 %	16,6 %
1911.	55,2 %	14,5 %	12,8 %	12,2 %

Les industriels haut-silésoiens ont défini ainsi que suit, dans le *Handbuch des Oberschlesischen Industriebezirks*, 1915 (« Manuel du district industriel haut-silésoien ») la pénible situation de l'industrie sidérurgique de cette province : « D'une manière générale, on ne saurait méconnaître que la situation de l'industrie sidérurgique haut-silésoienne est très grave en ce moment.... En effet, ce ne sont pas seulement les entreprises industrielles respectives et les ouvriers occupés dans cette industrie qui souffrent des mauvaises conditions d'écoulement et de rendement où elle fonctionne actuellement, ce ne sont pas seulement les nombreuses communes et villes haut-silésoiennes dans l'enceinte desquelles se trouvent les forges; on s'en ressent aussi dans beaucoup d'autres domaines de la vie économique, et en particulier dans l'industrie minière. »

Par rapport aux districts industriels de l'Ouest de l'Allemagne, la Haute-Silésie se trouvait dans une situation défavorable au point de vue de son approvisionnement en coke. Celui qu'elle fournit elle-même, trop mou en général, ne se prête guère aux besoins de l'industrie du fer. Aussi, la production annuelle moyenne d'un haut fourneau n'est-elle en Haute-Silésie que de 31 082 tonnes, alors que dans le district de Dusseldorf elle se monte à 71 361 tonnes.

Signalons ici un détail particulièrement intéressant : malgré le voisinage immédiat de la Basse-Silésie qui produit d'excellentes marques de coke pour les forges, la Haute-Silésie n'avait recours à ce coke et au charbon bas-silézien que dans une très faible mesure. L'importation du coke bas-silézien en Haute-Silésie pour les besoins de l'industrie sidérurgique se montait pour la dernière période d'avant guerre à près de 10 000 tonnes par an ce qui constituait moins d'un pour cent de la consommation totale de coke par cette industrie. Il convient de plus de faire remarquer que les très faibles quantités de charbon bas-silézien importées en Haute-Silésie (à peu près 20 000 tonnes par an) n'étaient pas transformées en coke. Au cas où cette source d'approvisionnement viendrait à lui manquer, elle remplacerait aisément le coke bas-silézien par celui du bassin Ostrawa-Karwina, auquel l'industrie sidérurgique haut-silézienne avait déjà recours avant la guerre.

En ce qui concerne son approvisionnement en minerai de fer, l'industrie sidérurgique de la Haute-Silésie devenait de plus en plus tributaire des minerais étrangers. En 1891, la Haute-Silésie fournissait encore elle-même à cette industrie 709 000 tonnes de minerai, soit 81,3 % de sa consommation. En 1911, elle ne participe plus à son approvisionnement que pour 252 000 tonnes, soit pour 22,5 % de la consommation totale de minerai de fer. En 1919, elle ne fournit plus que 71 000 tonnes de minerai, soit 11 % de la consommation. Pour couvrir ses besoins l'industrie sidérurgique importe surtout des minerais étrangers. Les quantités importés d'Allemagne, fournies, du reste, pour la moitié par la Posnanie, ne formaient pendant les dernières années précédant la guerre qu'à peu près 10 % de la consommation totale. Aujourd'hui, après que l'Allemagne a perdu les riches gisements de minerai de fer de l'Alsace-Lorraine et ceux du Luxembourg, la Haute-Silésie ne peut plus du tout compter sur elle pour son approvisionnement en cette matière première.

« L'industrie du fer en Allemagne, dit K. Flegel, sera presque entièrement subordonnée à l'avenir à l'importation de minerai étranger ». (*Die wirtschaftliche Bedeutung der Montanindustrie Russlands und Polens* », Leipzig, 1920, p. 681).

La réunion de la Haute-Silésie à la Pologne conduira à une amélioration fondamentale de son industrie sidérurgique. La grande industrie sidérurgique n'existe en Pologne que sur le territoire de l'ancien Royaume du Congrès et se voit aujourd'hui obligée de couvrir également les besoins de la Galicie et des anciennes provinces prussiennes. Elle n'est absolument pas en mesure de suffire à cette tâche, d'autant plus qu'elle a été, pour une grande partie, ruinée intentionnellement par l'occupation allemande et que les besoins du pays augmentent aujourd'hui considérablement. Il suffit de dire que la production d'avant-guerre des forges polonaises était de près de 400 000 tonnes de fonte par an, ce qui, avec une population d'environ 28 millions, ne donne qu'une consommation de 14 kg. par habitant, alors que cette consommation se montait avant la guerre en Posnanie à 96 kg., en Prusse-Occidentale à 62 kg. et que même dans l'ancien Royaume du Congrès elle était de 19,4 kg.

Voici, d'ailleurs, à titre de comparaison, les chiffres qu'elle atteint dans diffé-

rents pays d'Europe, d'après le travail du Dr Flegel (*Die wirtschaftliche Bedeutung der Montanindustrie Russlands u. Polens* », Leipzig, 1920) :

Belgique	173 kilogrammes.
Allemagne	136 —
France	106 —
Autriche-Hongrie	44 —

Étant donné les nécessités liées avec la reconstruction du pays, on peut admettre que, pour les produits de l'industrie sidérurgique, la demande annuelle ne sera pas actuellement de moins de 40 à 50 kilogrammes par habitant et que la Pologne consommera ainsi facilement dans ce domaine sa propre production et celle de la Haute-Silésie.

En ce qui concerne l'approvisionnement en minerai de fer, on peut dire que la réunion de la Haute-Silésie à la Pologne apporterait aux forges de cette province la plus heureuse solution des difficultés où elles se débattent par suite du manque de minerai.

Écoutons ce que dit à ce sujet le *Mémoire de la Chambre de Commerce d'Opole* (novembre 1915).

« Pour l'avenir de l'industrie haut-silésiennne, il est d'une importance capitale que les gisements de minerai de fer argileux, qui s'étendent le long de la frontière de la Haute-Silésie, soient incorporés à l'Allemagne; mais les gisements de minerai des gouvernements de Radom et de Kielce (dans l'ancien Royaume du Congrès) ont également une grande valeur et il serait très important, l'Allemagne souffrant du manque de manganèse, que les ferromanganèses des régions de Radom et de Kielce soient également mis à la disposition des forges haut-silésiennes. »

« La Pologne possède de même des réserves très importantes de minerai de fer et le rendement de ces gisements est susceptible d'être augmenté de façon que la production suffirait non seulement à couvrir entièrement ses propres besoins, mais que des quantités appréciables de minerai pourraient encore être exportées » (K. FLEGEL: *Die wirtschaftliche Bedeutung der Montanindustrie*, etc., p. 69).

Dans son travail: *La production du fer en Europe* (1911), le Dr Setmer s'exprime en ces termes en parlant de minerais de fer polonais: « Les confins occidentaux de la Russie (la Pologne actuelle) constituent, tout à la frontière de l'Allemagne (de la Haute-Silésie), le domaine de l'industrie polonaise du fer. Il convient de faire remarquer que les réserves de minerai susceptible d'être utilisé, dans un avenir proche, dans les forges, sont encore importantes et se montent à près de 266,5 millions de tonnes de minerai de fer et à 109,2 millions de tonnes de fer métallurgique ».

Les recherches les plus récentes ont prouvé que la Pologne possède des réserves de minerai de fer encore plus abondantes. Le « Manuel pour la Pologne » (*Handbuch von Polen*), publié pendant l'occupation germanique par le Gouvernement général allemand de Varsovie (Kaiserlich deutsches General-Gouvernement Warschau) évalue les réserves polonaises de minerai de fer à 400-600 millions de

tonnes. Ces évaluations ont été confirmées par les travaux de recherches faits l'année passée par le Gouvernement polonais. Il convient, d'autre part, de faire observer qu'avec l'augmentation actuelle considérable des frais de transport et vu le taux du change (suédois, resp. polonais, allemand), l'industrie sidérurgique pourra produire à bien meilleur compte en utilisant un minerai moins riche en fer, mais se trouvant à proximité des forges, qu'avec un minerai de qualité supérieure, mais importé de loin et acheté dans des pays bénéficiant d'un change élevé.

L'INDUSTRIE DU ZINC

La plus importante des industries haut-silésiennes, après celles du charbon et du fer, est l'industrie du zinc. Elle puise ses matières premières dans son propre sous-sol. Sur 515 000 tonnes de minerai de zinc qu'elle a transformées en 1915, 451 000 tonnes, soit près de 85 %, provenaient des gisements de la Haute Silésie elle-même. En 1919, cette proportion s'est encore modifiée à l'avantage de la production de ces gisements qui ont fourni 221 000 tonnes, soit 94 % pour une consommation totale de 255 000 tonnes (*Statistik der Oberschlesischen Berg- und Huettenwerke*, 1915 et 1919).

L'industrie du zinc haut-silésiennne est par excellence une industrie d'exportation. D'après le « Manuel du district industriel haut-silézien », il a été exporté en 1911, en dehors de l'Allemagne, par voie de terre et d'eau, 46,5 % du zinc produit par la Haute-Silésie. Une grande partie de cette exportation était destinée aux provinces qui constituent la Pologne dans ses frontières actuelles, et notamment à peu près 50 % des transports par voie ferrée.

La réunion de la Haute-Silésie à la Pologne ne compromettra en rien sa situation au point de vue de l'exportation des produits de son industrie du zinc. Par contre, les conditions de la production de celle-ci se modifieront à son avantage.

Le développement de l'industrie du zinc haut-silésiennne était entravé par les difficultés qu'elle rencontrait pour l'écoulement de l'acide sulfurique qui constitue un de ses produits dérivés. Le marché allemand en était saturé et les taxes douanières très élevées dont ce produit était frappé à son entrée en Russie condamnaient les fonderies haut-silésiennnes à le vendre au-dessous du prix de revient, ce qui en diminuait sensiblement les bénéfices.

La Pologne, au contraire, pourra facilement utiliser dans ses raffineries de pétrole, ses usines d'engrais artificiels, etc., l'excédent de l'acide sulfurique fourni par la Haute-Silésie. Déjà avant la guerre, sa propre production ne suffisait pas à couvrir ses besoins. Elle se ressent encore plus du manque de cet article aujourd'hui que la plupart des fabriques qui existaient dans le Royaume du Congrès ont été détruites ou fortement endommagées du fait de la guerre et pendant l'occupation allemande. Sa production d'acide sulfurique s'est abaissée, à la suite de ces dévastations, d'environ 70 000 tonnes par an, ce qui correspond à peu près au chiffre que représentait avant la guerre l'acide sulfurique exporté de Haute-Silésie en Allemagne.

La perte de la Haute-Silésie ne causerait à l'Allemagne aucun préjudice au point de vue de l'approvisionnement en zinc de son marché intérieur. En effet, elle exporte hors de ses propres frontières (c'est-à-dire sans la Haute-Silésie) une quantité de zinc supérieure à celle qu'elle importe de Haute-Silésie.

LE COKE

L'industrie du coke se relie étroitement à l'industrie métallurgique. Du moment donc que le rattachement de la Haute-Silésie à la Pologne offrirait à l'industrie métallurgique de cette province et, en premier lieu, à son industrie du fer, toutes les chances d'un développement prospère, l'industrie du coke se trouverait aussi de ce fait dans des conditions beaucoup plus favorables qu'actuellement où la concurrence de l'industrie allemande place l'industrie métallurgique haut-silésiennne devant une situation catastrophale.

De 1890 à 1913, la production du coke s'est élevée en Haute-Silésie de 1 065 000 tonnes à 2 210 000 tonnes, alors que pour toute l'Allemagne elle est montée pendant ce laps de temps de 6 357 900 tonnes à 34 650 000 tonnes. Elle y réalisait, par conséquent, des progrès beaucoup plus rapides qu'en Haute-Silésie. En 1890, le coefficient de la participation de cette dernière à la production du coke de l'Allemagne était de 16,7 %; en 1913, il est déjà descendu à 6,4 %.

En ce qui concerne l'exportation de coke haut-silézien, elle était surtout dirigée vers les territoires polonais. Sur 649 000 tonnes de coke expédiées en 1913 de Haute-Silésie par chemin de fer, plus de 50 % de ces expéditions, et notamment 339 000 tonnes étaient destinées à la Pologne dans ses frontières actuelles.

La question de Teschen ayant reçu une solution défavorable pour la Pologne, seule la possession de la Haute-Silésie peut lui assurer l'indépendance nécessaire au point de vue de son approvisionnement en coke. Or, pour l'Allemagne ce coke n'a qu'une importance tout à fait secondaire étant donné que les districts west-phalo-rhénan et bas-silézien produisent un coke qui se prête beaucoup mieux aux besoins des forges. Aussi ne peut-on guère compter pour l'écoulement du coke haut-silézien sur les marchés intérieurs allemands. En 1913, il n'en a été expédié en Allemagne (dans ses frontières actuelles) que 150 000 tonnes.

Nous ne pouvons passer ici sous silence les principaux produits dérivés de la fabrication du coke, et notamment le sulfate d'ammoniaque et le goudron.

Les fours à coke haut-siléziens ont produit, en 1911, 50 000 tonnes de sulfate d'ammoniaque et 91 500 tonnes de goudron, soit respectivement 8,7 % et 10,7 % de la quantité totale de ces articles fournie par les fours à coke allemands. Il serait superflu de souligner combien le premier d'entre eux est indispensable à la Pologne pour élever sa production agricole. En ce qui concerne le goudron, il pourrait servir de base au développement de l'industrie chimique, la Pologne se ressentant de n'avoir pas encore pu créer cette industrie.

LES AUTRES BRANCHES DE L'INDUSTRIE

Les autres branches de l'industrie, à l'exception des industries du ciment et de la cellulose, ne sont que peu développées en Silésie en raison des conditions défavorables que lui crée sa situation géographique et parce que la politique du gouvernement allemand cherchait à diriger les grandes industries de transformation et de finissage vers le centre du pays.

Aussi le développement de l'industrie haut-silésoienne est-il en quelque sorte unilatéral et bien des branches de l'industrie allemande d'exportation, comme par exemple la fabrication des machines, l'industrie électrotechnique, les industries chimique et textile, etc., n'y sont-elles point représentées ou n'y existent-elles encore qu'à l'état rudimentaire.

Il pourrait donc y avoir lieu de craindre que la Haute-Silésie ne se heurte à certaines difficultés pour s'approvisionner en ces produits pendant les premières années qui suivront son rattachement à la Pologne, difficultés que lui suscitera le gouvernement allemand comme il en suscite actuellement à la Pologne. Or, pour ce qui est de l'industrie textile, la Pologne jouit d'une entière indépendance, cette industrie y ayant atteint un haut degré de développement.

En ce qui concerne les autres produits pour lesquels elle était dans une certaine mesure subordonnée à l'Allemagne, il n'est pas douteux que pas plus la Pologne que la Haute-Silésie ne rencontreront de grandes difficultés pour leur approvisionnement en ces articles.

Par ailleurs, il est stipulé expressément dans l'article 266 du Traité de Versailles que l'Allemagne ne peut appliquer à l'exportation en Pologne de ses produits, quels qu'ils soient, d'autres mesures que celles en vigueur pour les pays alliés ou étrangers. Il est dans l'intérêt même de l'Allemagne de créer et d'entretenir avec la Pologne d'étroites relations commerciales. Les commerçants allemands en ont donné maintes fois la preuve les temps derniers puisque, malgré l'interdiction du gouvernement allemand d'exporter des marchandises en Pologne, ils sont parvenus à en amener sur le marché polonais en empruntant des voies détournées par la Tchéco-Slovaquie, Dantzig, voire même la Roumanie.

D'autre part, la Pologne cherchant à se libérer des tracasseries suscitées par le gouvernement allemand a cherché et trouvé d'autres fournisseurs dans les pays alliés et en Autriche. C'est ainsi qu'au cours de l'année dernière, la Pologne a, dans une large mesure, cessé d'être tributaire de l'Allemagne en ce qui concerne les machines et les produits explosifs nécessaires à son industrie minière.

LE BOIS

Pour l'approvisionnement en bois, la Haute-Silésie dépend en grande partie des importations de Pologne. Le bois de Haute-Silésie ne peut en aucune façon suffire aux besoins du pays, d'autant que depuis quelques années la consommation s'est beaucoup accrue du fait de l'apparition de l'industrie de la cellulose. Pour la même raison, les forêts des régences de Wroclaw (Breslau) et de Lignica (Lignitz) ne jouent dans l'approvisionnement de la Haute-Silésie qu'un rôle tout à fait secon-

daire. Quant aux forêts des autres districts allemands, elles sont trop éloignées des centres industriels haut-silésiens et exploitées au profit de consommateurs plus rapprochés.

Le conseiller prussien des mines, I. Westphal, dit en parlant dans son ouvrage intitulé : « *Wohin muss Oberschlesien gehoeren* »? (« A qui doit appartenir la Haute-Silésie », Gleiwitz, 1921, p. 7) des besoins de la Haute-Silésie en bois :

« Le bois de Haute-Silésie ne représente qu'une faible partie des grandes quantités nécessaires à la consommation ; l'importation de l'intérieur rencontre d'autre part bien des difficultés, de sorte qu'il faut de plus en plus faire appel à l'étranger. »

Sur les 640.000 tonnes de bois amenées en Haute-Silésie par voie ferrée en 1915, les territoires polonais ont fourni 70 pour 100.

En calculant les quantités de bois employées en Haute-Silésie, Westphal dit dans l'ouvrage déjà mentionné : « Ces chiffres montrent le rôle prépondérant de la Pologne dans l'approvisionnement de la Haute-Silésie en bois ».

L'Union haut-silésiennne des forges et des mines écrit d'autre part dans son mémoire du 5 septembre 1916 : « Sans le bois polonais, il serait impossible de maintenir pendant la guerre l'exploitation des mines de Haute-Silésie au niveau actuel... Mais après la conclusion de la paix, il sera également indispensable de s'assurer pour les mines de Haute-Silésie l'approvisionnement en bois polonais.... »

LA HAUTE-SILÉSIE TRIBUTAIRE DE LA POLOGNE POUR SON APPROVISIONNEMENT EN DENRÉES ALIMENTAIRES

L'Allemagne ne parvient pas, comme on sait, à nourrir sa population avec sa seule production et elle est contrainte de faire appel à l'étranger, ceci surtout pour les districts industriels à population ouvrière très dense comme la Haute-Silésie.

Après le détachement de la Posnanie, ce grenier de l'Allemagne, le problème de l'approvisionnement de la Haute-Silésie offrirait encore plus de difficultés qu'avant la guerre.

En nous rapportant à la statistique officielle allemande (*Statistik der Güterbewegung auf deutschen Eisenbahnen*, « Statistique du transit des marchandises sur les voies ferrées allemandes »), nous voyons que l'Allemagne jouait dans l'importation des produits alimentaires en Haute-Silésie un rôle inférieur à celui de la Pologne. C'est ce que montrent les chiffres ci-dessous concernant l'année 1912 :

Nature des marchandises.	Total des importations en Haute-Silésie par voie ferrée en tonnes.	Importations de Pologne en tonnes.
Froment.	9.468	4.522
Seigle.	35.022	21.464
Orge.	25.742	22.833
Pommes de terre.	91.368	78.773
Millet et légumineuses.	12.554	11.270
Porcs (pièces).	142.053	120.075
Volaille (pièces).	314.760	297.400

Il convient de signaler qu'il n'a pas été possible de faire la part des produits importés de la Russie proprement dite (située au delà des frontières établies par le Traité de Riga), de sorte qu'ils sont compris dans les chiffres ci-dessus. Toutefois, l'importation en Haute-Silésie des produits de la Russie en dehors des provinces appartenant actuellement à la Pologne, était insignifiante.

Certaines quantités de blé étaient en retour expédiées de Haute-Silésie, mais seulement des régions agricoles situées en dehors du territoire plébiscitaire.

A vrai dire, la Pologne a elle-même en ce moment à lutter contre des difficultés de ravitaillement. Ce ne sont toutefois que des difficultés passagères causées par les ravages de l'invasion bolcheviste et par le manque d'engrais chimiques (artificiels). La réunion de la Haute-Silésie à la Pologne facilitera l'approvisionnement de celle-ci en engrais chimiques et améliorera en même temps son ravitaillement.

Les industriels haut-silésiens définissent en ces termes le rôle de la Pologne dans l'approvisionnement de la Haute-Silésie en vivres (*Annales de la Chambre de Commerce d'Opole* (Oppeln), 24 septembre 1916 :

« La réglementation des transports de vivres venant de la Pologne russe est aussi de toute première importance pour notre district.... Du moment qu'une technique agraire rationnelle serait appliquée aux terrains fertiles de la Pologne russe, nous pourrions en faire une riche colonie allemande. Comme pays d'importation, notre district est particulièrement intéressé à l'incorporation des districts limitrophes polonais, étant donné que la Haute-Silésie n'a pas assez de terres cultivées pour suffire à l'approvisionnement de sa population très dense et que la Pologne russe a joué pour elle à bien des égards le rôle d'un Hinterland naturel. »

LES QUESTIONS MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE

La loi votée par la Diète polonaise le 15 juillet 1920 donne aux articles 9 et 10, aux éléments locaux toute autonomie pour régler la question monétaire de la Haute-Silésie après la réunion de cette province à la Pologne. Elle permet donc à la Haute-Silésie de solutionner cette question dans un esprit conforme à ses intérêts et à ses besoins.

En ce qui touche les finances, il convient de faire remarquer que la réunion de la Haute-Silésie à la Pologne n'apportera pas de modifications essentielles à l'organisation financière sur laquelle est fondée son industrie. Elle s'appuie surtout sur les grandes fortunes des magnats haut-silésiens. Les sociétés par actions ne se constituent pour la plupart que pour aider à solutionner les questions relatives au partage des biens.

Si, pour des raisons politiques et à l'encontre de leurs propres intérêts, les banques allemandes refusaient leur concours à l'industrie haut-silésienne édifiée, au point de vue financier, sur des bases très solides, cette industrie pourra toujours s'appuyer sur le grand capital international qui finance volontiers dans différents pays la grande industrie charbonnière et métallurgique.

LES MOYENS DE COMMUNICATION

Placée à l'extrémité d'un cul-de-sac, la Haute-Silésie n'a avec l'Allemagne d'autre contact que sur la largeur de ce cul-de-sac et est séparée du territoire propre du Reich par une distance de 300 km. (c'est-à-dire par toute la longueur de la Silésie du sud-est au nord-ouest).

Cette situation géographique, si désavantageuse par rapport à l'Allemagne, est rendue encore plus défavorable en raison du fait que le cours inférieur et moyen de l'Oder, c'est-à-dire de la seule voie fluviale qui unit le district industriel à l'Allemagne, n'a pas un seul affluent venant de l'ouest, mais en possède, par contre, d'importants qui naissent au cœur même de la Pologne, aux environs de Varsovie.

Cette situation désavantageuse de la Haute-Silésie dans les cadres politiques de l'Allemagne ne saurait se modifier parce qu'elle découle des conditions naturelles et que le gouvernement allemand, ainsi que l'a suffisamment démontré l'expérience, n'a pas pu donner son appui au développement des voies de communication qui serviraient les intérêts de la Haute-Silésie, vu qu'il agirait ainsi au détriment de l'industrie de ses provinces de l'Ouest qui constitue pour l'Allemagne une richesse nationale infiniment plus importante que l'industrie de la Haute-Silésie.

« Le grand avantage que l'industrie allemande de l'Ouest a gagné, dans le domaine du commerce extérieur, en devançant la Haute-Silésie, lui sera garanti dans l'avenir d'autant mieux qu'elle dispose de deux voies d'eau de tout premier ordre qui lui assurent un débouché dans les régions de l'Allemagne de l'Est.... Par suite de la limitation de ses possibilités de concurrence, conséquence de l'établissement de ces voies fluviales, l'industrie minière de la Haute-Silésie se voit frustrée pour une très grande partie des avantages qu'elle aurait pu attendre de la régularisation du cours de l'Oder » (*Manuel du district haut-silézien*, p. 305).

C'est sous un tout autre aspect que se présentent par contre pour la Haute-Silésie les possibilités de communication avec la Pologne. Tout d'abord l'industrie de la Haute-Silésie est de beaucoup la plus importante de toutes celles qui existent dans un rayon de près de 1.500 km. à l'Est. Les conditions naturelles d'autre part dirigent elles-mêmes les produits de cette industrie vers l'Est, grâce au réseau mentionné ci-dessus des affluents de l'Oder, grâce aussi à la disposition des affluents de la Vistule qui forme un arc ouvert du côté de l'ouest de manière que la distance entre le district industriel haut-silézien et son embouchure (Katowice-Dantzig) est plus courte que celle qui sépare ce district de l'embouchure de l'Oder.

Il est évident qu'au point de vue des moyens de communication la Pologne aura encore à lutter actuellement avec de grosses difficultés, en particulier par suite du manque de matériel roulant. Mais tout homme non prévenu sera forcé de reconnaître qu'il y a déjà à cet égard une amélioration sensible qui ne manquera pas de s'accroître encore lorsque l'Allemagne aura rempli ses engage-

ments relatifs à la restitution des wagons et des locomotives conformément aux stipulations du traité de Versailles.

ADMINISTRATION TECHNIQUE

(Employés et ouvriers spécialistes.)

En vue de germaniser le pays, le Gouvernement du Reich et la grande industrie, adoptant la même ligne de conduite, faisaient venir en Haute-Silésie des spécialistes de l'intérieur de l'Allemagne forçant ainsi les techniciens polonais à émigrer.

Ce fait explique pourquoi toutes les entreprises industrielles en Haute-Silésie avaient à leur tête des Allemands. Néanmoins, l'attribution de la Haute-Silésie à la Pologne n'entraînerait aucun abaissement de la production de ses mines et de ses usines sidérurgiques, par suite du manque d'un personnel qualifié dans l'administration de ces entreprises, et cela pour les raisons suivantes :

1) Plus de $\frac{2}{3}$ (6000) des employés supérieurs et moyens des mines et usines se sont joints à l'Association professionnelle polonaise dans le courant de 1920, lorsque la pression économique de l'Allemagne avait diminué sous le régime de la Haute Commission Interalliée. Or, au point de vue politique, cette association s'était surtout assigné le but de travailler au rattachement de la Haute-Silésie à la Pologne.

2) Un grand nombre d'employés qui ne sont pas membres de l'Association ont, au cours des dernières semaines, déposé des déclarations personnelles, certifiant qu'ils resteront en Haute-Silésie et continueront leur travail indépendamment de l'issue du plébiscite.

3) Un grand nombre de techniciens polonais, souvent tout à fait éminents, se trouvent en dehors de la Haute-Silésie, qu'ils ont dû quitter à cause de leurs convictions nationales ou politiques.

4) Le cas échéant, les bassins de Cracovie et de Dombrowa seraient à même de fournir un nombre considérable de spécialistes. La Pologne possède, en outre, beaucoup d'excellents techniciens, qui travaillaient avant la révolution dans les usines de la Russie méridionale et y dirigeaient souvent les plus grandes entreprises industrielles.

5) Si, néanmoins, certaines branches de l'industrie manquaient de spécialistes, on pourrait en trouver aisément dans les pays alliés.

ORGANISATIONS SOCIALES

Le gouvernement polonais, ayant assuré à la Haute-Silésie une très large autonomie politique et économique, ce pays pourra organiser sa vie économique et sociale conformément à ses propres intérêts. Ceci concerne également toutes les institutions telles que : caisses pour les malades, caisses de secours, caisses de retraite pour la vieillesse, etc. Toutes ces organisations auront une existence autonome et ne seront pas sous la dépendance des organisations similaires qui existent déjà en Pologne, ou qui pourront y être créées.

REMARQUES FINALES ET CONCLUSIONS

En nous basant presque exclusivement sur des données officielles allemandes ou, tout au moins provenant des sources allemandes les plus compétentes, nous avons démontré que, malgré que la Haute-Silésie soit depuis longtemps rattachée à l'Allemagne, les liens économiques qui l'unissent à l'organisme allemand se relâchaient de plus en plus au cours des dernières années, par suite des conditions défavorables que lui créait, tant au point de vue économique qu'en raison de sa situation géographique, son union au Reich.

En même temps, nous avons établi que les relations économiques entre la Haute-Silésie et les territoires polonais devenaient de plus en plus étroites. En effet, ces territoires constituent pour les produits les plus importants de la Haute-Silésie, tels que le charbon, le coke, le fer, le zinc, les engrais artificiels, l'acide sulfurique, etc., un marché d'exportation d'une valeur inestimable et qui ne pourrait aujourd'hui être remplacé par aucun autre.

D'autre part, les territoires polonais fournissaient à la Haute-Silésie, dans les dernières années, les plus importantes parmi les matières premières indispensables à son industrie et pourront d'autant plus lui en fournir à l'avenir.

Nous avons constaté également que la Haute-Silésie *constitue pour la Pologne la base de son indépendance économique*, alors que son rôle dans la vie économique de l'Allemagne n'est guère important et qu'il diminuait encore d'année en année.

Il est donc indiscutable que le détachement de la Haute-Silésie du Reich ne saurait entraîner pour l'Allemagne d'importantes perturbations économiques et n'aurait qu'une influence tout à fait insignifiante sur sa capacité de paiement.

La valeur totale de l'avoir de toute espèce (terre, usines, capitaux) du territoire plébiscitaire, calculé sur la base du « Wehrbeitragspflichtgesetz » n'était que de 1887,5 millions de marks, ce qui par rapport à la fortune du Reich entier, qui (avant le Traité de Paix) se montait à 152,544,2 millions de marks ne constituait que 1,25 %. Si toutefois nous prenons en considération les modifications territoriales résultant du Traité de Versailles, ce dernier chiffre augmentera de 0,15 % (1,56 %).

On obtient des résultats presque identiques en étudiant la capacité contributive de la population de la Haute-Silésie et en la comparant avec la capacité contributive moyenne de la population du Reich. Les calculs basés sur la statistique allemande officielle (*Statistisches Jahrbuch für den preussischen Staat*, 1915) démontrent que la population de la Haute-Silésie participe aux contributions directes du Reich dans ses frontières actuelles pour 1,61 %. Or elle constitue 5,5 % de la population totale du Reich. Il en résulte que le contribuable haut-silézien est en moyenne deux fois plus pauvre que le contribuable allemand.

ANNEXE 5

Exploitation de la Haute-Silésie par les Allemands.

Répartition des richesses. — Les formes que revêt en Haute-Silésie l'oppression prussienne sont multiples et diverses. A côté de l'oppression nationale, nous y voyons en effet une exploitation systématique du paysan et de l'ouvrier par les grands propriétaires fonciers et les entrepreneurs de l'industrie et du commerce.

La répartition de la propriété foncière en Haute-Silésie se présente comme suit :

Superficie des propriétés foncières.	Nombre des propriétaires.	Nombre d'hectares.
Propriétés de 100 à 500 hectares.	115	50.000
Propriétés de 500 à 1.000 hectares.	63	45.000
Propriétés de 1.000 à 5.000 hectares.	50	78.000
Propriétés de 5.000 à 10.000 hectares.	22	112.500
Propriétés de 10.000 à 50.000 hectares.	9	229.000
Propriétés au-dessus de 50.000 hectares (Etat prussien).	1	96.919

Ce qui mérite ici d'attirer particulièrement l'attention et d'être retenu, c'est que sept propriétaires allemands dont l'Etat prussien possède à eux seuls 286.697 hectares de terres, soit 27 pour 100, c'est-à-dire plus du quart de la superficie totale de la Haute-Silésie. Voici leurs noms ainsi que l'étendue des terres qui sont entre leurs mains :

1. Propriétés de l'État (forêts, domaines, mines et usines).	96.919 hectares.
2. Prince d'Ujest.	42.001 —
3. Prince de Pless.	40.457 —
4. Prince de Ratibor.	33.597 —
5. Prince Stolberg Wernigerode.	26.517 —
6. Prince de Hohenlohe Ingelfingen.	25.486 —
7. Comte Henckel von Donnersmark.	21.942 —

La plus grande partie des mines de charbon, de zinc, de plomb et de fer, c'est-à-dire toutes les richesses naturelles, sont en Haute-Silésie le monopole des grands propriétaires allemands. Voici comment s'exprime à ce sujet la *Festschrift zum XII allgemeinen deutschen Bergmanstage in Breslau, 1915* (Compte rendu du xii^e Congrès minier allemand tenu à Breslau en 1915) :

« Les propriétaires du sous-sol haut-silésien se trouvent dans une situation d'autant plus favorable que les richesses minérales du pays sont réparties entre un petit nombre de personnes ». Les charbonnages de la Haute-Silésie sont en effet entre les mains de 22 propriétaires; en 1911, 92 pour 100 de la production totale de charbon étaient fournis par les mines appartenant à 14 de ces propriétaires, parmi lesquels il faut compter aussi l'État dont les houillères fournissaient 17 pour 100 de cette production.

Les conditions du travail de la classe ouvrière. — L'Allemagne passe pour être la puissance du vieux continent qui a compris la première la nécessité d'entourer les travailleurs de la protection et de la sollicitude de l'État. Néanmoins, la situation de la classe ouvrière en Haute-Silésie, était, au point de vue de l'application des lois sociales, sensiblement plus mauvaise que celle des travailleurs des provinces westphalo-rhénanes.

Le système de l'exploitation de la population ouvrière a commencé par le licenciement dans les mines des ouvriers du fond touchant des salaires plus élevés et par leur remplacement par des travailleurs non qualifiés mais payés moins cher.

Ce moyen a été pratiqué sur une vaste échelle pendant la guerre dans les charbonnages haut-silésiens. D'après les données fournies par la *Zeitschrift für Berg-Hütten und Salinenwesen im Preussischen Staate*, publiée par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, années 1915 à 1919 (à l'exception de l'année 1915), l'ouvrier non qualifié, et partant moins cher, tend à remplacer dans toutes les régions minières l'ouvrier qualifié à salaire supérieur. Mais partout ailleurs ce phénomène est encore très peu prononcé et la proportion dans laquelle s'opère la substitution ne dépasse pas 2 à 5 pour cent, comme par exemple dans la Sarre. Il en est tout autrement en Haute-Silésie. On y remplace systématiquement l'ouvrier qualifié par le manœuvre. Le nombre des mineurs professionnels est tombé, pendant les onze dernières années, de 52 à 22,5 pour 100, c'est-à-dire de plus de moitié. Ainsi, tandis qu'en 1909, ils formaient plus de la moitié du contingent des travailleurs des mines de Haute-Silésie, il n'en représentent plus que le quart en 1919. En revanche, les ouvriers du fond non qualifiés, qui figuraient dans le total pour 16,5 pour 100 passent à 56,3 pour 100. Le nombre des ouvriers des autres catégories, y compris les femmes, est monté également de 51,7 pour 100 en 1909, à 41,4 pour 100 en 1919. Le même phénomène se reproduit en ce qui concerne la durée du travail.

La journée de travail a toujours été plus longue en Haute-Silésie que dans les bassins miniers de l'Allemagne de l'Ouest. La *Zeitschrift für Berg-Hütten und Salinenwesen im preussischen Staate*, années 1911, 1915 et 1916, nous apprend que, tandis que la journée de travail varie à Dortmund de 6 à 8 heures, elle oscille en Haute-Silésie entre 8 et 12 heures. Ainsi, lorsque 9 heures de travail par jour dépassent le maximum dans les provinces de l'Ouest, elles constituent un minimum pour le mineur haut-silézien.

Les salaires de l'ouvrier haut-silézien ont toujours été inférieurs à ceux des ouvriers allemands dans les autres provinces de l'Empire. Ils étaient tellement insuffisants que l'ouvrier et le journalier polonais étaient condamnés à végéter misérablement.

Cette situation ne s'est pas modifiée pendant la guerre. En 1918, pendant qu'en Haute-Silésie l'ouvrier était payé 7,8 marks, le salaire de l'ouvrier westphalien se montait respectivement à 10,54 marks et 10,3 marks (*Stat. Jahrbuch für das deutsche Reich*, page 102).

L'exploitation de l'ouvrier polonais en Haute-Silésie ne s'arrête pas aux hommes, car les femmes et les adolescents y sont exploités également. Alors

qu'entre 1912-1914, les ouvriers des mines de charbon de Haute-Silésie ne constituaient que 20,3 % des mineurs de toute la Prusse, les femmes travaillant dans les mines de cette province représentaient à ce moment 94,17 % de la totalité des ouvrières employées dans les charbonnages de toute la Prusse. Ainsi, en réalité, la main-d'œuvre féminine était utilisée avant la guerre uniquement dans les mines de Haute-Silésie.

Quant aux adolescents, pour ne pas dire aux enfants, voici ce que nous lisons dans le « Manuel du district industriel haut-silézien » (*Handbuch des oberschlesischen Industriebezirkes*) publié par l'Union haut-silézienne des mines et des forges (Oberschlesischer Berg-und Hüttenverein) :

« Le nombre des adolescents travaillant en Haute-Silésie est à peu près égal à celui des jeunes gens employés en Westphalie et dans le bassin de la Sarre. Il représente, en chiffres ronds, 4 % de la totalité des travailleurs. La différence entre les deux catégories réside uniquement dans le fait qu'en Haute-Silésie les adolescents sont en grande partie astreints à travailler sous terre, ce qui ne s'est pas encore produit ailleurs jusqu'à ce jour. »

Ce document date de l'année 1913. Il n'était évidemment pas aisé de dissimuler un fait pareil enregistré par la statistique officielle: le fait qu'à l'exclusion de toutes les autres provinces de la Prusse, des enfants de moins de 16 ans étaient employés en Haute-Silésie pour le travail du fond.

Centres d'administration et d'exploitation. — Il est évident qu'un pareil système d'exploitation des richesses naturelles du pays et de sa population ne peut se réaliser que grâce à une organisation savante. Dans cette organisation, ce sont quelques villes qui jouent à la fois le rôle d'organes centraux d'administration et d'exploitation.

Dans le territoire délimité par la ligne que nous avons déjà indiquée et où les Polonais sont en majorité, de fortes minorités allemandes forment néanmoins des foyers germaniques. Ceci concerne en premier lieu le district industriel de 360 kilomètres carrés environ. C'est dans cette région : districts de Katowice (Kattowitz), Królewska Huta (Koenigshuette), Gliwice (Gleiwitz) et Bytom (Beuthen) que se concentrent les 3/4 de la production houillère de la Haute-Silésie et la plupart des usines métallurgiques. Sur cette bande de terrain, entourée de territoires foncièrement polonais, se trouvent quelques îlots allemands, constituant des groupements tellement denses qu'on y a obtenu avec l'aide des émigrés, une majorité allemande. Au point de vue économique ces îlots sont adaptés à l'exploitation de tout le pays.

Les résultats du vote dans les villes de cette région, ainsi que dans le district de Zabrze, où les Allemands n'ont obtenu qu'une faible majorité, et cela grâce aux émigrés, se présentent comme suit :

	Voix allemandes.	Voix polonaises.
Katowice (Kattowitz).	22.809	5.889
Krolewska Huta (Koenigshuette).	31.848	10.764
Bytom (Beuthen).	29.889	10.102
Gliwice (Gleiwitz).	32.022	8.599
Zabrze.	45.282	43.319

Ces îlots ne possèdent sur leur territoire ni minerai de fer, ni minerai de zinc, ni suffisamment de houille. Ils s'occupent de la transformation des matières premières et ces matières premières aussi bien que la main-d'œuvre, ils les prennent du dehors, c'est-à-dire dans les contrées polonaises qui les entourent.

Dans ces agglomérations allemandes, le gros de la population est constitué par une classe d'entrepreneurs, de commerçants et de personnes qui en dépendent ainsi que par des fonctionnaires de l'Etat et des fonctionnaires communaux, car, conformément au programme qu'on vient d'exposer, ces villes représentent non seulement des centres d'exploitation économique, mais aussi les points autour desquels se groupent les autorités administratives de la région.

Les villes servent de centres administratifs à toute la région, par conséquent la majorité que les Allemands y ont obtenue n'est qu'artificielle, attendu que la population en est flottante et que ses intérêts ne sont pas si étroitement liés au sort du pays que ceux de la population rurale.

En ce qui concerne le droit formel d'attribuer ces îlots allemands à la Pologne, nous trouvons à cet égard dans les plébiscites précédents quelques exemples instructifs. On a notamment accordé à l'Allemagne le territoire du cercle de Sztum en Prusse occidentale qui y formait un îlot polonais quoiqu'il ne fût séparé de la frontière polonaise que par une bande de terrain d'une dizaine de kilomètres de largeur.

Est-il permis dans ces conditions d'attribuer aux agglomérations allemandes, groupées dans les villes, centres d'exploitation et d'oppression de cette province, une valeur égale ou supérieure aux suffrages des Polonais qui représentent l'élément permanent, fixé dans le pays?

On voit que la question de Haute-Silésie est loin de constituer seulement un problème national, ainsi qu'on le croit généralement. C'est en même temps une question sociale qui doit être réglée conformément aux principes de la démocratie et de la justice pour lesquels des flots de sang ont coulé en Europe pendant plus de quatre ans.

ANNEXE 3^B

I. — TERRITOIRE AVEC DES MAJORITÉS POLONAISES

District de Gliwice (Gleiwitz).

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Sosnicowice (Kieferstaedtel)	150	555		1	151
Pyskowice (Peiskretscham)	895	2502		1	625
Toszek (Tost)	218	1549		1	511
Gliwice Stare (Alt Gleiwitz)	447	185	1		59
Trachy (Althammer)	428	143	1		42
Bycina (Bitschin)	286	239	1		75
Blazejowice (Blaschowitz)	113	67	1		17
Bogucice (Bogusschuetz)	59	98		1	24
Bojszow (Boitschow)	270	180	1		27
Bojniowice (Boniewitz)	41	27	1		4
Brynek	149	152		1	35
Brzezinka	452	152	1		45
Chechlo (Chechlau)	595	161	1		68
Chorynskowice (Chorinskowitz)	44	7	1		4
Ciochowice (Ciochowitz)	253	57	1		24
Zernica (Deutsch Zernitz)	566	290	1		57
Dabrowka (Dombrowka)	156	111	1		28
Ligota Labencka (Ellguth v. Groling)	108	50	1		16
Ligota Toszecka (Ellguth v. Tost)	171	57	1		17
Ligota Zabrzecka (Ellguth v. Zabrze)	424	551		1	55
Giegowice (Giegowitz)	29	65		1	6
Gieraltowice (Gieraltowitz)	769	108	1		33
Kotulin (Gross Kottulin)	241	156	1		50
Paczyna (Gross Patschin)	519	233	1		45
Sierakowice (Gross Sierakowitz)	229	152	1		63
Hanusek	186	46	1		20
Jaskowice (Jaschowitz)	86	37	1		10
Jasiona (Jasten)	161	38	1		19
Kamieniec (Kamienietz)	218	146	1		75
Karchowice (Karchowitz)	155	52	1		22
Kieleczka (Kieleschka)	53	46	1		6
Kotulinek (Klein Kottulin)	151	58	1		26
Paczynka (Klein Patschin)	82	72	1		25
Sierakowiczki (Klein Schierakowitz)	179	40	1		24
Pluznica Mała (Klein Pluschnitz)	99	51	1		16
Wilkowiczki (Klein Wilkowitz)	76	86		1	16
Kleszczów (Kluschau)	228	59	1		22
Kopienice (Koppinitz)	241	89	1		45
Koslów (Koslow)	475	118	1		33
Koty (Kottenlust)	209	60	1		20

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		EMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Kotliszowice (Kotlischowitz)	132	115	1		52
Labedy (Laband)	1683	1332	1		397
Wielowies (Langendorf)	511	398	1		141
Lacza (Latscha)	207	99	1		24
Laskarowka	200	110	1		54
Leboszowice (Leboschowitz)	115	41	1		15
Lany Male (Lohnia)	255	98	1		55
Lany Wielkie (Lona Lany)	273	124	1		25
Lonczki (Lonczek)	17	15	1		—
Lubek	99	12	1		9
Luble	541	100	1		24
Mikoleska				1	15
Nowawies Tworoska (Neudorf Tworog)	145	6	1		5
Niekarmia (Niekarm)	87	25	1		8
Niepasice (Niepaschutz)	549	72	1		27
Nieniessie (Nieniesche)	152	52	1		12
Gracze (Gratsche)	70	95		1	55
Ostropa	942	650	1		76
Otmuchow (Otmuchow)	25	16	1		8
Pawlowice (Pawlowitz)	40	57		1	12
Pisarzowice (Pissarzowitz)	189	105	1		26
Plawniowice (Plawniowitz)	457	222	1		55
Pniow	204	158	1		51
Polomia (Pohlön)	242	29	1		14
Polskawies (Pohlsdorf)	256	119	1		16
Poniszowice (Ponischowitz)	259	244		1	75
Potepa (Potempa)	273	93	1		28
Przyszowice (Preiswitz)	889	351	1		52
Bezhlebie (Preschlebie)	555	85	1		16
Proboszczowice (Proboschowitz)	176	52	1		14
Przyszówka (P'schyschowka)	164	82	1		28
Rachowice (Rachowitz)	251	109	1		45
Radonia (Radun)	197	75	1		17
Radonska Kolonia (Radun Kolonie)	57	24	1		6
Rzeczyca (Retwitz)	241	117	1		63
Wojtowawies (Richtersdorf)	1446 (?)	974 (?)	1		199(?)
Budno (Rudnau)	245	117	1		40
Rudziniec (Rudzinitz)	459	440		1	200
Sacharzowice (Sacharzowitz)	109	32	1		13
Sarnow (Sarnau)	185	68	1		25
Czekanow (Szakanau)	577	99	1		25
Szalsza (Schalscha)	136	78	1		35
Siarkow (Scharkow)	61	38	1		10
Czechowice (Schechowitz)	465	114	1		37
Sieroty (Schieroth)	206	138	1		58
Szywald (Schonwald)	35	2219		1	91
Swibie (Schwieben)	463	221	1		56
Swietochlowice (Schwientochlowitz)	130	50	1		18
Swinowice (Schwinowitz)	173	62	1		12
Dzierzno (Sersno)	287	158	1		41

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Skaly (Skaal)	38	6	1		5
Slupsko	172	108	1		18
Smolnica (Smolnitz)	352	88	1		22
Taciszów (Tatischau)	169	115	1		25
Tworóg Wielki (Tworog)	396	439		1	160
Wisnica (Wischnitz)	119	107	1		18
Wojska (Woiska)	199	76	1		38
Widow (Wydow)	185	54	1		26
Ksiezy Las (Ksiondzlas)	210	53	1		21
Zawada	158	59	1		21
Grabice (Zedlitz)	55	12	1		4
Zerniki (Zernik)	760	587	1		41
Ziemienice (Ziemientzitz)	296	152	1		38
	<u>27 198</u>	<u>20 098</u>	<u>88</u>	<u>15</u>	<u>5159</u>

District de Gliwice (Gleiwitz.) — Ville.

Gliwice-Ville (Gleiwitz-Stadt)	8558	52 029	1	6120
--	------	--------	---	------

District de Strzelce (Gross-Strehlitz).

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Strzelce (Ville) (Gross-Strehlitz) . . .	552	5564		1	1552
Strzelce château, sec. de v. dom. . .	55	75		1	17
Lesnica (Loschnitz)	401	899		1	252
Ujazd (Ujest)	461	1585		1	456
Ujazd, château	27	56		1	6
Adamowice (Adamowitz)	452	296	1		77
Ujazd Stary (Alt Ujest)	414	90	1		40
Ujazd, sec. de v. dom.	54	9	1		
Chalupki (Anaberg).	91	405		1	107
Balcarowice (Balzarowitz).	115	8	1		6
Blotnica (Blottnitz)	179	108	1		48
Borowiany (Borowian)	148	166		1	52
Blotnica (Blottnitz), sec. de v. dom .	77	52	1		
Borycz (Boritsch)	185	92	1		25
Brzezina (Bresina).	52	16	1		6
Centawa.	212	56	1		21
Chorule	54	77		1	25
Chorule, sec. de v. dom	14	94		1	27
Zdzieszowice (Deschowitz)	449	458		1	140
Zdzieszowice sec. de v. dom.	50	75		1	24
Dolna	180	151	1		52
Dombrowka (Dombrowka)	70	53	1		12
Gogolin	882	1696		1	656
Strzebniow (Strebinow), sec. de v. dom.	69	22	1		
Gasiorowice (Gonschiorowitz)	422	112	1		55
Gorazdze (Gorazde)	115	156		1	98
Gorazdze, sec. de v. dom.	52	28	1		
Grodzisko	228	126	1		25
Grabow	45	19	1		11
Pluznica Wielka (Gross Pluschnitz) . .	55	87		1	22
Pluznica, sec. de v. dom	14	55		1	
Staniszczce Wielkie (Gross Stanisch). .	400	167	1		65
Staniszczce, sec. de v. dom	100	52	1		14
Kamien.	416	525	1		155
Kamien, sec. de v. dom	77	75	1		
Kolejka (Heine).	95	17	1		12
Imielnica (Himmelwitz)	749	240	1		24
Imielnica sec. de v. dom.	59	25	1		
Jaryszow (Jarischau).	268	59	1		52
Jaryszow, sec. de v. dom.	41	17	1		
Jesiona (Jeschona).	215	120	1		45
Kadlub.	530	275	1		72
Kadlubiec.	97	275		1	55
Kalinów	34	52		1	15
Kalinów, sec. de v. dom	56	158		1	24
Kalinowice (Kalinowitz).	27	41		1	6
Kalinowice, sec. de v. dom	20	70		1	28

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Zimna Wódka (Kaltwasser).	181	70	1		15
Zimna Wódka, sec. de v. de dom.	40	75		1	9
Karlubiec (Karlubitz).	208	165	1		65
Karlubiec, sec. de v. dom.	30	55		1	
Kamerau Grafflich	159	71	1		18
Kielcza (Keltsch)	515	147	1		78
Kielcza, sec. de v. de dom	64	26	1		
Staniszczce Male (Klein Stanich)	585	109	1		56
Kamionek (Klein Stein).	306	64	1		22
Kamionek, sec. de v. dom	29	51		1	11
Klucz (Klutschau).	140	70	1		32
Kolonowska	797	491	1		175
Krasowa	70	84		1	22
Krempa (Krempa).	269	150	1		41
Krempa, sec. de v. dom	11	51		1	12
Krosnica (Kroschnitz)	205	140	1		42
Ksienza Wies (Ksenzowiesch)	205	522		1	64
Laziska (Lazisk).	585	59	1		24
Laziska (Lazisk) sec. de v. dom.	131	59	1		14
Lesnickie Wojtowstwo (Leschnitz Freivogtei).	41	70		1	20
Lesnickie Wojtowstwo sec. de v. dom.	6	47		1	8
Barul (Liebenhain).	251	15	1		9
Malnie	175	178		1	17
Myslina (Mischliny).	144	66	1		57
Mokre Lany (Mokrolohna).	390	257	1		68
Nowawies (Neudorf).	69	50	1		15
Ligota Dolna (Nieder Ellguth).	56	68		1	14
Niezdrowice (Niezdrowitz).	567	101	1		51
Niwki (Niewka).	25	91		1	20
Nogowczyce (Nogowschuetz)	84	15	1		9
Ligota Gorna (Ober Ellguth).	23	68		1	17
Obrowiec (Oberwitz).	216	127	1		58
Obrowiec sec. de v. dom.	10	77		1	55
Odrawoncz (Oderwanz)	55	125		1	18
Oleska (Oleschka).	101	81	1		32
Olszowa (Olschowa).	105	20	1		15
Olszowa sec. de v. dom.	95	72	1		27
Osiek (Oschiek).	247	42	1		50
Odmice (Ottmutz).	140	120	1		28
Odment (Ottmuth)	78	608		1	157
Odment sec. de v. dom	15	45		1	—
Piotrogród (Petersgratz)	169	659		1	150
Poreba (Poremba).	129	149		1	28
Posnowice (Posnowitz).	181	107	1		47
Rozmierka	515	181	1		51
Rozmiercz	191	159	1		25
Rozniatów (Roznioutau)	156	46	1		21
Rozniatów sec. de v. dom.	69	27	1		5
Rozwadza (Roswadze).	515	477		1	160

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Rozwadza sec. de. v. dom.	27	56		1	—
Zakrzów (Sakrau).	101	55	1		25
Zakrzów sec. de. v. dom.	90	120		1	40
Zalesie (Salesche).	449	240	1		55
Zalesie sec. de. v. dom.	154	127	1		45
Zandowice (Sandowitz).	1015	215	1		155
Zandowice sec. de. v. dom.	55	49	1		8
Czarnocin (Scharnossin)	72	51	1		12
Czarnocin sec. de. v. dom.	45	64		1	19
Siedlice (Schedlitz).	154	109	1		45
Siedlice sec. de. v. dom.	51	46		1	—
Dziewkowice (Schewkowitz).	405	86	1		24
Dziewkowice sec. de. v. dom.	81	21	1		5
Szymoszków (Schimischow).	277	171	1		45
Szymoszków sec. de. v. dom.	168	227		1	59
Sieronowice P. (Schironowitz).	75	16	1		6
Sieronowice R.	205	58	1		25
Sprzencice (Sprentzschutz)	54	47		1	8
Jzbicko (Stubendorfer).	180	545		1	141
Jzbicko sec. de. v. dom.	14	96		1	52
Sucha (Suchau)	251	45	1		10
Sucha sec. de. v. dom.	52	22	1		5
Suchy Daniec (Suchy Daniec).	95	84	1		53
Suchy Daniec sec. de. v. dom.	25	20	1		—
Suche Lany (Suchololna)	242	584		1	126
Suche Lany sec. de. v. dom.	59	24	1		—
Ligota Czamborowa (Tschammer Ellguth).	197	128	1		52
Podorzany (Waldhauser).	61	27	1		1
Warmontowice (Warmontowitz)	92	68	1		18
Wierchlesie (Wierschlesche)	164	55	1		21
Warmontowice sec. de. v. dom.	45	52	1		47
Wysoka	108	588		1	84
Zawadzkie	1154	776	1		267
Zyrowa	126	140		1	41
Zyrowa sec. de. v. dom.	59	150		1	54
	<u>25.046</u>	<u>22.415</u>	<u>80</u>	<u>51</u>	<u>739J</u>

District de Lubliniec (Lublinitz).

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Dobrodzien (Guttentag)	430	1665		1	547
Dobrodzien, château, sec. de v. dom.	16	72		1	14
Lubliniec (Lublinitz)	552	2581		1	796
Wozniki (Woischnik)	516	314	1		190
Wozniki, château	54	48		1	13
Babienica (Babinitz)	265	119	1		26
Boronow	568	556	1		155
Boronow, sec. de v. dom.	58	102		1	—
Brusiek (Bruschiek)	15	29		1	4
Brusiek, sec. de v. dom.	69	83		1	17
Bziniec Stary (Bzinitz)	112	154		1	48
Klekotna (Charlottenthal)	106	55	1		11
Chwostek	154	55	1		26
Chwostek, sec. de v. dom.	50	17	1		—
Ciasna (Cziasnau)	105	203		1	44
Cieszowa (Cieschowa)	84	89		1	52
Cieszowa, sec. de v. dom.	50	58		1	
Debowa Gora (Dembowa Gora)	49	41	1		15
Dralin	128	57	1		20
Drotarnia (Drathammer)	120	121		1	20
Dzielna	58	47		1	22
Ligota Dobrodzienska (Ellguth-Guttentag)	142	144		1	58
Ligota, sec. de v. dom.	49	52	1		
Ligota Woznicka (Ellguth-Woischnik)	547	87	1		66
Kolonia Strzebinska (Erdmannshaim)	67	55	1		5
Glinica (Glinitz)	198	192	1		56
Glowczyce (Glowtsehüt)	89	52	1		14
Glowczyce, sec. de v. dom.	49	50		1	8
Goslawice (Goslawitz)	100	67	1		19
Droniowice Wielkie (Gr. Droniowicz)	155	80	1		25
Droniowice, sec. de v. dom.	25	55		1	4
Lagiewniki Wielkie (Gr. Lagiewnik)	185	99	1		60
Lagiewniki, sec. de v. dom.	29	28	1		
Gwozdziany	82	48	1		26
Gwozdziany, sec. de v. dom.	29	48		1	50
Hadra	55	116		1	53
Harbultowice (Harbultowitz)	55	92		1	17
Jawornica (Jawornitz)	76	108		1	18
Jezowa	158	219		1	55
Kalina	107	86	1		26
Kamienica (Kaminitz)	426	89	1		60
Droniowice Male (Klein Droniowicz)	147	515		1	54

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Droniowice, sec. de v. dom.	21	52		1	
Lagiewniki Male (Kl. Lagiewnik). . .	205	145	1		57
Kochanowice (Kochanowitz).	215	185	1		66
Kochanowice, sec. de v. dom.	17	81		1	
Kochcice (Kochtschütz).	442	152	1		
Kochcice, sec. de v. dom.	86	175		1	77
Kokotek	95	51	1		10
Kosiecicin (Koschentin)	582	709		1	266
Kosiecicin (Koschentin), sec. de v. dom.	55	179		1	
Kosmidry (Koschmider)	595	140	1		44
Lisow (Lissau)	124	169		1	65
Lisow, sec. de v. dom.	44	74		1	16
Lisowice (Lissowitz).	240	75	1		24
Lany (Lohna).	264	50	1		28
Lubecko	219	210	1		40
Lubliniecki Zamek (Lublinitz Schloss).	72	70	1		18
Lubliniecki Zamek, sec. de v. dom. .	12	94		1	4
Lubsza (Lubschau).	255	150	1		79
Lubsza, sec. de v. dom.	45	37	1		
Piaszek (Ludwigsthal)	81	80	1		54
Makowczyce (Makowtschütz).	55	75		1	17
Molna	152	221		1	55
Olszyna (Ollschin).	250	89	1		56
Olszyna, sec. de v. dom.	18	117		1	11
Pawonkow (Pawonkau).	147	159		1	56
Pawonkow, sec. de v. dom.	68	57	1		27
Pawonkow (Spiegelhof)	6	28		1	1
Pludry (Pluder-Petershof).	244	254	1		55
Panoszow (Panoschau)	41	144		1	53
Panoszow, sec. de v. dom.	17	78		1	
Psary (Psar).	271	115	1		41
Rusinowice (Ruschinowitz)	105	152		1	51
Rzedowice (Rzendowitz)	140	110	1		25
Szemrowice (Schemrowitz)	317	192	1		71
Sieraków (Scherokau)	178	217		1	71
Sieraków, sec. de v. dom.	20	126		1	19
Skrzydłowice (Skrzydłowitz).	100	152		1	22
Sodow.	149	504		1	82
Solarnia	162	54	1		18
Zborowskie (Sorowski).	281	512		1	20
Zborowskie, sec. de v. dom.	35	14	1		
Kalety (Stahlkammer)	371	222	1		72
Kalety, sec. de v. dom.	141	119	1		8
Stebłow (Stebblau).	45	115		1	25
Strzebin	577	195	1		41
Warłow (Warlow)	158	104	1		52
Warłow, sec. de v. dom.	20	32		1	4
Wendzina (Wendzin).	266	252	1		141
Wierzbie.	45	39	1		5

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Wierzbie, sec. de v. dom.	60	47	1		16
Nowy Bziniec (Wilhelmshorst).	5	99		1	
Pusta Kuznica (Wustenhamer).	45	18	1		9
Pusta Kuznica, sec. de v. dom.	62	8	1		4
Zielona	291	86	1		55
Zwoz (Zwoos).	85	27	1		10
Zwoz, sec. de v. dom.	40	79		1	28
	<u>15679</u>	<u>15454</u>	<u>51</u>	<u>47</u>	<u>4571</u>

District de Tarnowskie Gory (Tarnowitz).

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Miasteczko (Georgenberg)	666	524	1		155
Tarnowskie Gory (Tarnowitz)	1552	7556		1	1888
Czechlo Stare (Alt Chechlau)	480	186	1		62
Lasowice (Lassowitz)	55	110		1	27
Stare Czechlo (Alt Chechlau), sec. de v. dom.	25	107		1	14
Swierklaniec (Neudeck), sec. de v. dom.	71	279		1	115
Repty Stare (Alt Repten)	455	145	1		55
Tarnowice Stare (Alt Tarnowitz)	556	254	1		55
Tarnowice, sec. de v. dom	80	9	1		
Bobrowniki (Bobrownik)	661	556	1		72
Boruszowice (Boruschowitz)	226	55	1		5
Brynica (Brinitz)	147	88	1		51
Zbrosławice (Brosławitz)	120	111	1		56
Zbrosławice, sec. de v. dom.	52	13	1		—
Gorniki (Friedrichswille)	487	58	1		54
Wilkowice (Gross Wilkowitz)	162	57	1		22
Wilkowice, sec. de v. dom.	74	8	1		—
Zyglin (Gross Zyglin)	507	98	1		44
Bibiella (Georgenberg)	98	57	1		25
Jedryszek (Jendryssek)	515	45	1		26
Kempczowice (Kempczowitz), sec. de v. dom.	105	84	1		58
Zyglinek (Kleinzyglin)	208	94	1		16
Kozłowa Gora (Kosłowagora)	819	89	1		48
Laryszow (Larischhof)	87	110		1	17
Lasowice (Lassowitz)	525	546		1	108
Miedary	252	65	1		27
Miedary, sec. de v. dom	49	12	1		—
Mikulczyce (Mikultschütz)	5686	2059	1		287
Mikulczyce sec. de v. dom.	158	48	1		—
Nakło (Nakło)	640	421	1		112
Nakło sec. de v. dom.	18	88		1	20
Czechło Nowe (Neu Chechlau)	208	55	1		8
Repty Nowe (Neu Repten)	538	74	1		24
Segiet (Karlshof), sec. de v. dom.	50	75		1	11
Opatowice (Oppatowitz)	277	80	1		22
Orzech	472	58	1		16
Piasieczna (Piassetzna)	531	451	1		155
Strzebnica (Friedrichshuette), sec. de v. dom.	27	117		1	48
Grzybowice (Pitzendorf)	684	105	1		29
Pniowice (Pniowitz)	596	144	1		42
Ptakowice (Ptakowitz)	208	48	1		40
Ptakowice, sec. de v. dom.	48	21	1		13

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Radzionków (Radzionkau)	4805	762	1		267
Radzionków, sec. de v. dom.	848	525	1		48
Rudne Piekary (Rudy-Piekar)	605	219	1		65
Rybna, sec. de v. dom.	541	245	1		62
Sowice (Sowitz)	160	98	1		54
Stolarzowice (Stolarzowitz)	752	116	1		41
Sucha Góra (Trockenberg)	696	146	1		57
Truszczyce (Truschuetz), sec. de v. dom.	69	28	1		9
Wieszowa (Wieschowa)	1265	221	1		100
Wieszowa, sec. de v. dom.	75	24	1		7
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	27 513	17 078	43	9	4407

District de Zabrze (Hindenburg).

Bielszowice (Bielschowitz)	4547	1874	1		545
Biskupice (Biskupitz)	5222	4275		1	1005
Biskupice, sec. de v. dom.	241	255		1	19
Bujaków	565	208	1		79
Bujaków, sec. de v. dom.	51	21	1		
Chudów	285	28	1		26
Chudów, sec. de v. dom.	94	15	1		6
Paniowy (Gross Paniow)	549	54	1		21
Paniowy sec. de v. dom.	76	25	1		5
Paniowki, (Klein Paniow)	567	48	1		15
Konezyce (Kunzendorf)	1584	949	1		95
Makoszowy (Makoschau)	1054	468	1		64
Maciejów (Mathesdorf)	525	565	1		20
Pawlowice (Paulsdorf)	1581	1522	1		200
Ruda	6214	4106	1		903
Sosnica (Sosnitza)	1563	1058	1		85
Zaborze	6050	8852		1	1772
Zabrze-ville	14892	21295	5	1	5406
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	45 256	45 212	14	4	8008

District de Bytom (Beuthen) — Ville.

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Bytom (Beuthen) — Ville.	10101	29890	1		5512

District de Bytom (Beuthen). — Campagne.

Brzeziny (Birkenhain)	4910	852	1		144
Bismarkhuette	4654	8341		1	856
Bobrek	2246	2545		1	258
Bobrek, sec. de v. dom	245	157	1		9
Brzozowice (Brzezowitz)	991	189	1		61
Niemieckie Piekary (Deutsch Piekary).	4694	728	1		554
Niemieckie Piekary, sec. de v. dom . .	157	25	1		
Dabrowka Wielka (Gross Dombrowka).	1878	552	1		166
Lagiewniki (Hohenlinde).	5528	2552	1		479
Kamien (Kamin)	996	155	1		72
Karb (Karl).	2155	958	1		149
Lipiny (Lipine)	5306	4049	1		1185
Miechowice (Miechowitz)	4460	1682	1		371
Miechowice, sec. de v. dom.	58	62		1	4
Nowe Hajduki (Neu Heiduk).	1280	1904		1	354
Orzegow.	2857	1545	1		214
Orzegow, sec. de v. dom	2177	1550	1		374
Rokitnica (Rokittnitz)	1425	554	1		68
Rokitnica, sec. de v. dom.	78	21	1		
Rozbark (Rossberg)	6155	5085	1	1	641
Rozbark, sec. de v. dom					
Szarlej (Scharley)	5914	1965	1		500
Chropaczow (Schlesiengrube)	2659 (?)	1570 (?)	1		407
Chropaczow, sec. de v. dom.	1059	459	1		25
Szombierki (Schomberg).	1996	702	1		110
Szombierki, sec. de v. dom.	571	244	1		16
Swientochlowice (Schwientochlowitz).	5874	6525		1	1019
	<u>65021</u>	<u>45677</u>	<u>21</u>	<u>6</u>	<u>7822</u>

District de Krolewska-Huta (Königshütte).

Krölewska-Huta (Königshütte).	10764	51864	1		4758
---------------------------------------	-------	-------	---	--	------

District de Katowice (Kattowitz) — Ville.

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		EMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Katowice (Kattowitz) — Ville.	5900	22774		1	5568

District de Katowice (Kattowitz). — Campagne.

Myslowice (Myslowitz)	4519	5827		1	1862
Myslowice Zamek (Schloss), sec. de v. dom.	48	12	1		1
Wirek (Antonienhütte), sec. de v. dom.	2654	2850		1	694
Niedzwiedzice (Behrenhof)	272	171	1		58
Bangow (Baingow)	584	90	1		42
Brzezinka (Birkenthal)	2562	525	1		255
Bytkow (Bittkow)	1371	671	1		95
Welnowiec (Hohenloehütte)	298	645		1	216
Boguszyce (Bogutschutz)	6795	5165	1		922
Brynow	948	511	1		72
Brzeskowice (Brzeskowitz)	1226	548	1		181
Chorzow	5059	5500		1	549
Chorzow, sec. de v. dom.	57	56	1		
Dab (Domb)	5924	5541	1		494
Mala Dombrowka (Eichenau)	5052	1755	1		511
Bykowina (Friedrichsdorf)	859	550	1		76
Giszowice (Gischewald)	5055	1150	1		48
Halemba	759	151	1		156
Halemba, sec. de v. dom.	70	21	1		
Janow	2044	483	1		182
Katowice Zamek (Kattowitz Schloss). Kłodnica (Kłodnitz)	125	100	1		20
Kochlowice (Kochlowitz)	226	22	1		5
Laurahütte	5965	967	1		167
Maciejkowice (Maczejkowitz)	5080	6156		1	1579
Maciejkowice (Maczejkowitz), sec. de v. dom	252	289		1	18
Antoniew (Antonienhof), sec. de v. dom.	»	»		»	»
Michalkowice (Michalkowitz)	88	87	1		9
Michalkowice, sec. de v. dom.	1542	1052	1		150
Nowawies (Neudorf)	568	165	1		6
Przelajka (Przelaika), sec. de v. dom. Rozdzien (Rozdzin)	2954	1459	1		255
Szopienice (Schoppnitz)	465	99	1		45
Siemianowice (Siemianowitz)	5596	2671	1		662
Siemianowice, sec. de v. dom.	5564	1457	1		462
Huta Jerzego (Georgenhütte)	4250	5457		1	755
Zaleze (ZaŹenze)	64	55	1		24
Zaleze, sec de v. dom.	586	575	1		148
Zaleze, sec de v. dom.	5206 (?)	4750 (?)		1	519(?)
Zaleze, sec de v. dom.	556	559	1		1
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	66119	52852	29	8	10975

District de Pszczyna (Pless).

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES	
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES ÉMIGRÉS
Pszczyna miasto (Pless Stadt).	910	2845	1	1165
Pszczyna Zamek (Pless Schloss)	52	185	1	95
Siedlice (Schadlitz)	108	142	1	71
Mikolow (Nicolai).	2434	5051	1	855
Stary Bierun (Alt Berun).	1172	255	1	116
Starawies (Altdorf).	755	411	1	135
Stara Kuznia (Althammer).	458	65	1	50
Holdunow (Anhalt).	76	294	1	35
Bijasowice (Biassowitz).	358	49	1	24
Bojszowy (Boischow).	20	14	1	6
Bojszowy (Boischow).	277	50	1	21
Boryn (Borin).	275	81	1	54
Gorna Boryn (Ober), sec. de v. dom.	25	17	1	8
Brzesce (Brzestz)	517	22	1	20
Cielmice (Cielmitz).	423	24	1	12
Cwiklice (Cwiklitz).	494	155	1	59
Czarkow (Czarkow)	441	42	1	24
Czarnuchowice (Czarnochowitz)	84	4	1	19
Wisla Mala (Deutsch Weichsel).	299	152	1	70
Dziekowice (Dzietzkowitz)	525	77	1	78
Ligota (Ellguth).	1403	575	1	60
Murcki (Emanuelsegen).	1150	576	1	108
Gac (Gacz).	122	22	1	8
Gardawice (Gardawitz).	419	84	1	39
Gardawice, sec. de v. dom.	54	28	1	—
Gilowice (Gillowitz)	201	16	1	22
Golasowice (Gollasowitz)	114	385	1	64
Bzie Zameckie (Goldmandorf-Schloss).	151	140	1	27
Golawice (Gollawitz).	257	56	1	20
Gostyn (Gostyn).	551	58	1	51
Gostyn, sec. de v. dom.	54	1	1	—
Chelm (Gross Chelm).	1173	209	1	151
Chelm, sect. de v. dom.	40	55	1	10
Wisla Wielka (Gross Weichsel).	505	101	1	60
Wisla Wielka, sec. de v. dom.	41	19	1	1
Grzawa	235	12	1	26
Góra (Guhrau).	298	29	1	26
Góra, sec. de v. dom.	70	5	1	—
Górka (Gurkau).	221	17	1	8
Imielin	1725	175	1	129
Jankowice (Jankowitz).	467	58	1	35
Jarosowice (Jaroschowitz).	519	41	1	26
Jarosowice, sec. de v. dom.	40	1	1	—
Jarzombkowice (Jarzombkowitz)	151	117	1	56
Jarzombkowice sec. de v. dom.	11	40	1	11
Jedlin.	556	45	1	29

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		EMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Kamionka	184	11	1		17
Kobielice (Kobielitz).	422	81	1		17
Kobier.	590	99	1		40
Kobier, sec. de v. dom.	207	76	1		36
Kopciowice (Kopciowitz).	255	44	1		33
Kosztowy (Kostow).	804	86	1		48
Królówka (Kralowka).	151	4	1		15
Krasowy (Krassow).	747	70	1		55
Krzyzowice (Kreuzdorf).	257	195	1		25
Krzyzowice, sec. de v. dom.	20	28	1	1	5
Kryry (Krier).	420	61	1		26
Kryry, sec. de v. dom.	55	4	1		—
Ledziny (Lendzin).	1224	83	1		78
Ledziny, sec. de v. dom.	117	5	1		—
Laka (Lonkau)	841	177	1		100
Luisenhof, sec. de v. dom.	26	18	1		5
Miedzyrzec (Mezersitz)	546	54	1		59
Miedzna	490	51	1		40
Mizerów (Miserau).	207	37	1		25
Mizerów, sec. de v. dom.	141	59	1		18
Laziska Srednie (Mittel-Lazisk)	580	166	1		—
Laziska Srednie (Mittel-Lazisk), sec. de v. dom.	269	171	1		78
Mokra (Mokrau).	890	269	1		124
Bierun Nowy (Neu Berun).	292	208	1		91
Porabek (Holtzhagen), sec. de v. dom.	58	38	1		7
Bojszowy Nowe (Neu-Boischow). . . .	250	15	1		8
Nowawies (Neudorf).	381	40	1		11
Goczalkowice Dolne (Nieder Goczalko- witz)	195	136	1		47
Bzie Dolne (Nieder-Goldmannsdorf). . .	65	157		1	11
Laziska Dolne (Nieder Lazisk).	657	59	1		19
Goczalkowice Górne (Ober-Goczalko- witz)	554	85	1		36
Bzie Górne (Ober-Goldmannsdorf). . .	185	129	1		16
Bzie, sec. de v. dom.	31	17	1		—
Laziska Górne (Ober Lazisk).	1162	209	1		66
Laziska, sec. de v. dom.	429	86	1		8
Ornontowice (Ornontowitz).	915	285	1		124
Ornontowice sec. de v. dom.	114	55	1		1
Orzesze	1051	853	1		246
Orzesze, sec. de v. dom.	40	22	1		—
Panewnik	667	147	1		18
Paprocany (Paprotzan).	386	40	1		20
Pawlowice (Pawlowitz).	437	178	1		80
Pawlowice, sec. de v. dom.	96	44	1		2
Piotrowice (Petrowitz).	1717	222	1		65
Piotrowice, sec. de v. dom.	74	9	1		8
Pielgrzymowice (Pilgramsdorf)	553	231	1		90
Pniówek	92	47	1		9

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Podlesie.	1082	79	1		41
Poremba.	257	91	1		24
Poremba, sec. de v. dom.	50	12	1		—
Radostowice (Radostowitz)	286	76	1		20
Rudziczka (Riegersdorf)	98	27	1		11
Rudziczka, sec. de v. dom.	18	22		1	—
Rudoltowice (Rudoltowitz)	255	101	1		45
Rudoltowice, sec. de v. dom.	115	51	1		—
Piasek (Sandau)	459	161	1		60
Sciernie (Sciern)	156	19	1		11
Frydek (Siegfriedsdorf)	262	29	1		26
Smardzowice (Smarzowitz)	166	15	1		5
Smolowice (Smilowitz)	251	55	1		19
Smolowice, sec. de v. dom.	72	21	1		—
Studzionka (Staude)	569	257	1		61
Studzionka, sect. de v. dom.	55	7	1		1
Studzieniec (Studzinitz)	512	22	1		28
Suszec (Sussetz)	592	159	1		59
Swierczyniec (Tannendorf)	524	9	1		8
Tychy (Tichau)	2828	555	1		205
Tychy, sec. de v. dom.	151	94	1		—
Szeroka (Timmendorf)	620	22	1		50
Urbanowice (Urbanowitz)	586	37	1		26
Urbanowice, sec. de v. dom.	51	15	1		2
Warszowice (Warschowitz)	542	296	1		75
Wesola (Wesolla)	457	15	1		28
Wilkowyje (Wilkowy)	506	40	1		25
Wola (Wohlau)	475	8	1		76
Woszczyce (Woszczycztz)	186	115	1		34
Wyry (Wyrow)	886	205	1		54
Wyry, sec. de v. dom.	55	25	1		1
Zarzecze (Zarzytsche)	556	51	1		12
Zazdrosc.	222	50	1		15
Zawada	567	94	1		54
Zawisc	199	79	1		50
Zawisc, sec. de v. dom.	5	22		1	—
Zawadka	104	2	1		6
Zgon (Zgoin)	400	17	1		12
Niederforsten	256	61	1		17
	<u>55 578</u>	<u>18 675</u>	<u>122</u>	<u>11</u>	<u>6696</u>

District de Rybnik.

COMMUNES	NOMBRE D' S VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Kucharczówka (Altenstein)	71	5	1		5
Annagrube (Pszowskie Doly) (Pszower Dollen)	774	520	1		85
Baranowice (Baranowitz)	176	58	1		15
« « sec. de v. dom.	96	65	1		52
Bargłowka (Bargłowka).	251	81	1		25
Belk (Belk)	442	259	1		67
« « sec. de v. dom.	98	57	1		
Niewiadom Dolny (Nieder-Birkenau)	105	50	1		26
« « sec. de v. dom.	105	64	1		
Birtultowy (Birtultau)	1045	548	1		201
Boguszowice (Boguschowitz)	586	154	1		55
Charlottengrube (Rydultowy Gorne) (Ober-Rydultau).	767	649	1		142
Chwalowice (Chwallowitz)	986	607	1		50
Chwalecice (Chwallentzitz).	255	41	1		25
Czernice (Czernitz).	460	555	1		210
« « sec. de v. dom.	59	14	1		
Czerwionka	292	555		1	65
« « sec. de v. dom.	715	498	1		
Czyzowice (Czirsowitz).	585	146	1		200
Cisówka (Cisowka).	96	78	1		25
Chuchow.	550	147	1		57
« « sec. de v. dom.	522	158	1		
Debiensko Stare (Dubensko Alt)	461	125	1		28
Marusz (Dyhrngrund)	92	86	1		42
Debiensko Wielkie (Gross Dubiensko).	426	248	1		57
Dzimierz (Dreilinden).	142	88	1		69
« « sec. de v. dom.	29	27	1		
Ligota (Ellguth).	1406	784	1		159
« « sec. de v. dom.	179	1	1		
Skrzeczkowice (Eichendorf)	27	49		1	11
Podbucze (Friedrichstal)	95	30	1		55
Goszowice (Goschowitz).	511	187	1		64
Sadow (Sodow).	422	145	1		115
Pstronźna (Fischgrund)	165	107	1		62
Golkowice (Golkowitz).	742	164	1		146
Golejow (Golleow)	488	75	1		50
Gogolowa (Gogolau).	268	54	1		55
Gotartowice (Gottartowitz)	469	65	1		50
Gorki (Gurek)	142	67	1		45
Jankowice Rudzkie (Jankowicz Rauden).	98	105		1	11
Jastrzab Dolny (Jastrzemb Königsdorf).	557	172	1		75
Jastrzab Górny (Jastrzemb Ober).	764	104	1		74
« « sec. de v. dom.	95	19	1		9
Jankowice Rybnickie (Jankowitz König.)	748	109	1		58

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Jedlownik (Jedlownik)	552	159	1		119
Jejkowice (Jeykowitz)	435	98	1		45
Klischczów (Klischczow)	520	32	1		19
Klokocin (Klokotschin)	259	22	1		12
Ksiazenice (Knizenitz)	460	67	1		27
Kokoszyce (Kokoschutz)	526	147	1		154
« « sec. de v. dom.	42	40	1		
Krywald (Kriewald)	294	94	1		11
Knurów	914	531	1		25
« « sec. de v. dom.	858	656	1		7
Krotoszowice (Krotoschowitz)	518	55	1		61
Krzyzkowice (Krizschkowitz)	475	112	1		118
« « sec. de v. dom.	74	20	1		
Laziska (Lazisk)	387	161	1		165
Lentzberg (Niewiadom Gorny) (Ober Niewiadom)	451	187	1		55
Leszczyna (Leschczin)	455	218	1		49
« « sec. de v. dom.	105	71	1		
Liski (Lissek)	504	291	1		179
« « sec. de v. dom.	16	45		1	
Lance (Lohnitz)	151	70	1		75
Lukow	166	69	1		48
Wodzislaw (Loslau)	662	1665		1	557
Marklowice Gorne (Ober-Marklowitz)	296	55	1		51
Marklowice Gorne, sec. de v. dom.	20	4	1		
Marklowice Dolne (Nieder Marklowitz)	820	112	1		151
Moszczenica (Moschczenitz)	677	156	1		75
Mszana (Mschanna)	994	126	1		165
Nowa Wies (Neudorf)	150	28	1		56
Nieborowice, (Nieborowitz)	124	114	1		20
Nieborowice, sec. de v. dom.	27	82		1	
Nieborowska Kuznia (Nieborowitz Hammer)	57	58	1		14
Dolna Wies (Niederdorf)	157	102	1		28
Niedobczyce (Niedobschütz)	1419	595	1		94
Ochojec (Ochojetz)	251	52	1		14
Orzepowice (Orzupowicz)	596	60	1		51
Osiny (Oschin)	208	54	1		26
Osiny, sec. de v. dom.	47	14	1		
Palowice (Pallowitz)	264	64	1		26
Pietrzkowice (Peterkowitz)	80	32	1		1
Piece (Pietze)	150	92	1		78
Piece, sec. de v. dom.	129	50	1		
Pilchowice (Pilchowitz)	249	428		1	108
Polomia (Polohm)	682	75	1		46
Popielow (Poppelau)	951	215	1		141
Przegedza (Przegedza)	359	56	1		52
Pszow (Pschow)	1172	455	1		567
Pszow, sec. de v. dom.	101	50	1		
Radlin	2632	857	1		594

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Radoszowy Wielkie (Radoschau konigl.)	295	125	1		89
Radoszowy Dolne (Radoschau-Nieder), sec. de v. dom.	252	95	1		
Radoszowy Górne (Radoschau-Ober) .	182	246		1	112
Ruda Kozielska (Klein Rauden) . . .	214	149	1		41
Rudy (Gross Rauden)	585	726		1	244
Rudy, sec. de v. dom.	11	84		1	
Renerowska Kolonia (Rennersdorf) . .	65	85		1	20
Rogozna (Rogoisna)	240	49	1		26
Rogozna, sec. de v. dom.	27	13	1		
Rowien (Rowin)	374	35	1		14
Boj (Roy)	535	40	1		12
Ruptawa (Ruptau)	562	284	1		103
Ruptawa, sec. de v. dom.	56	20	1		
Ruptawiec	16	24		1	7
Rybnik	1945	4714		1	1080
Rydultowy Dolne (Nieder Rydultau) .	1861	881	1		599
Rzuchow (Schönburg)	206	52	1		79
Rzuchow sec. de v. dom.	18	68		1	
Swierklany Dolne (Nieder Swierklau) .	444	55	1		25
Swierklany Górne (Ober Swierklau) .	561	62	1		18
Szczyglowice (Schyglowitz)	220	120	1		25
Szczerbice (Scheczyrbitz)	258	54	1		65
Zebrzydowice (Seibersdorf)	352	47	1		20
Szczekowice (Schczykowitz)	267	25	1		15
Skrzyszow	669	77	1		97
Skrbensko	270	54	1		71
Sophiental	54	11	1		7
Zory (Sohrau)	1036	2355		1	776
Stanica (Stanitz)	417	159	1		59
Stanowice (Stanowitz)	195	44	1		56
Stanowice, sec. de v. dom.	49	73		1	
Kamien (Stein)	548	62	1		54
Stodoly (Stodoll)	260	131	1		35
Sumina (Sumin)	456	101	1		58
Turyczka (Klein Thurze)	164	26	1		51
Turza (Gross Thurze)	577	96	1		92
Olszynica (Bielitzhof) sec. de v. dom. .	56	50	1		12
Folwarki (Vorbriegen)	59	14	1		8
Wielopole Rybnickie (Wielopole klg) .	514	99	1		58
Wielopole Pilchowskie (Wiel. Pillhow) .	117	20	1		14
Wilchwa	550	100	1		92
Wilcza Dolna (Nieder Wilcza)	244	170	1		29
Wilcza Górna (Ober Wilcza)	250	97	1		35
Wilcza Górna sec. de v. dom.	35	29	1		
Zamyslow (Zamislau)	597	76	1		48
Zawada	405	84	1		95
Zwonowice (Zwonowitz)	294	61	1		53
Zytina (Zyttina)	147	102	1		69
	<u>52.347</u>	<u>27.918</u>	<u>124</u>	<u>16</u>	<u>10.058</u>

District de Raciborz (Ratibor).

Bloc de villages polonais sur la rive gauche de l'Oder.

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Niedane	457	84	1		27
Niedane sec. de v. dom.	11	54		1	10
Brzeznica (Bresnitz).	509	168	1		39
Brzeznica sec. de v. dom.	25	55		1	27
Ligota Ksiazeca (Ellguth Herzoglich).	89	29	1		7
Lubowice (Lubowitz).	125	39	1		22
Lubowice sec. de v. dom.	17	41		1	20
Ganiowice (Ganiowitz).	81	27	1		5
Grzegorzowice (Gregorowitz).	227	157	1		50
Slawikow (Slawikau).	181	153	1		59
Slawikow sec. de v. dom.	7	102		1	26
Lasaki (Lassoki).	129	21	1		8
	<u>1554</u>	<u>890</u>	<u>8</u>	<u>4</u>	<u>278</u>

Bloc de villages polonais sur la rive droite de l'Oder.

Solarnia	507	68	1		21
Ruda	179	54	1		13
Budziska	582	76	1		50
Raciborska Kuznia (Ratiborhammer).	712	690	1		295
Raciborska Kuznia sec. de v. dom. . .	25	55		1	5
Turze (Wellendorf)	921	212	1		95
Nedza (Nendza).	192	472		1	88
Szymocice (Schymotschütz)	80	42	1		8
Szychowice (Schichowitz).	169	69	1		15
Zawada	205	256		1	51
Leg (Leng).	145	185		1	20
Babice (Babitz).	455	495		1	124
Babice sec. de v. dom.	15	59		1	14
Bogunice (Bogunitz).	106	90	1		55
Adamowice (Adamowitz).	254	185	1		77
Raszczyce (Raschütz).	544	195	1		55
Markowice (Markowitz).	578	585		1	106
Ostrog	402	2958		1	545
Kobyła (Wilhelmsthal).	518	90	1		58
Kornowacz (Kornowacz).	209	67	1		28
Kornowacz sec. de v. dom.	85	48	1		26
Brzezie (Hohenbirken)	751	705	1		242
Brzezie sec. de v. dom.	5	35		1	1
Pogrzebin	256	110	1		62
Niebozowy (Niebotschen).	298	79	1		42
Lubom	946	425	1		285
Lubom sec. de v. dom.	18	41		1	—
Ligota Tworkowska (Ellguth Tworkau).	150	56	1		55
Syryn (Syrin).	792	196	1		154

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Bukow (Bukau) sec. de v. dom.	21	24		1	16
Bukow (Bukau)	175	50	1		95
Bluszczow (Bluschau)	264	95	1		86
Bluszczow, sec. de v. dom.	45	14	1		—
Rogow (Rogau)	457	182	1		92
Belsznica (Belschnitz)	502	117	1		71
Kamien (Kamin)	108	42	1		54
Odra (Odrau)	87	76	1		25
Olza (Olsau)	275	185	1		115
Uchylsko (Uchilsko)	126	44	1		27
Gorzyce (Gross Gorschütz)	695	288	1		285
Gorzyce, sec. de v. dom.	47	27	1		4
Gorziczki (Klein Gorschütz) et sec. de v. dom.	420	150	1		118
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	12188	9721	51	11	3450

District de Kozle (Cosel).

Bloc de villages polonais sur la rive droite de l'Oder.

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Lichynia (Lichinia)	165	495		1	52
Lichynia, sec. de v. dom.	8	67		1	
Lonka (Lonkau).	246	224		1	62
Wielmierzowice (Wielmirzowitz). . .	90	76	1		26
Rokicze (Rokitsch)	254	453	1		55
Januszkowice (Januszkowitz)	159	497		1	45
Raszowa (Raschowa).	138	543		1	68
Cisowa (Czissowa).	185	422		1	50
Miejsce nad Klodnica (Miesce). . . .	124	84	1		17
Slawiecice (Slawientzitz)	259	575		1	168
Slawiecice Kolonia.	105	174		1	67
Slawiecice Zamek.	71	376		1	115
Lenartowice (Lenartowitz)	190	182	1		22
Rybarze (Fischerei)	5	117		1	58
Kuzniczka (Kuschnitzka)	57	149		1	54
Medary Blachownia (Med. Blechhammer)	276	214	1		96
Medary Blachownia, sec. de v. dom..	47	59		1	
Klodnica (Klodnitz)	494	1532		1	281
Kedzierzyn Pogorzelec (Kandrzyn Po- gorzelletz)	591	1972		1	587
Kedzierzyn, sec. de v. dom.	6	29		1	
Brzezce (Brzezetz)	255	505		1	61
Brzezce, sec. de v. dom.	10	29		1	
Kozle Stare (Alt Cosel)	256	414		1	70
Stara Kuznia (Klein Althammer). . .	114	122		1	45
Stara Kuznia, sec. de v. dom.	55	41	1		
Bierawa (Birawa)	521 (?)	582 (?)		1	41 (?)
Bierawa, sec. de v. dom.	9	80		1	
Kotlarnia (Jacobswalde)	26	95		1	79
Kotlarnia (Jacobswalde), sec. de v. dom.	26	65		1	
Grabówka (Sackenhoyrn)	108	75	1		79
Ortowice (Ortowitz)	147	69	1		25
Ortowice, sec. de v. dom.	21	16	1		
Goszyce (Goschütz)	88	45	1		25
Libicza (Libischau)	145	172		1	58
Dziergowice (Dziergowitz).	857	279	1		152
	<u>5612</u>	<u>9325</u>	<u>11</u>	<u>24</u>	<u>2070</u>

Bloc de villages polonais sur la rive gauche de l'Oder.

Blazejowice (Blazeowitz)	160	140	1		41
Miejsce nad Odra (Mistitz).	228	98	1		57
Miejsce sec. de v. dom.	22	43		1	
Podlesie (Podlesch)	152	265		1	52

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Przewóz	232	157	1		51
Dzielnice (Dzielnitz)	164	148	1		36
Roszowski Las (Roschowitz Wald)	187	102	1		51
Roszowice (Roschowitz Dorf)	577	116	1		69
Ciski (Czissek)	648	112	1		68
Byczynica (Bitchinitz)	55	41	1		7
Landzmierz	267	157	1		54
	<u>2470</u>	<u>1557</u>	<u>9</u>		<u>426</u>
Steblic (Stebblau)	—	—		1	—
Steblic sec. de v. dom	—	—		1	—
Kobyłowice (Kobelwitz)	—	—		1	—
				<u>5</u>	

District d'Opole (Oppeln) — Rive droite de l'Oder.

Bloc de communes polonaises de la partie Sud du district d'Opole avec le nœud de voies ferrées de Groszowice.

Konty (Konty)	256	157	1		52
Przywory (Przywor)	248	75	1		19
Grewnot (Grafenort)	25	251		1	93
Groszowice (Groschowitz)	791 (?)	1028 (?)		1	220(?)
Grudzice (Grudschütz)	422	253	1		54
Malina (Malino)	388	234	1		25
Walidrogi (Schulenburg)	8	142		1	59
Miedziana (Kupferberg)	159	61	1		14
Kosorowice (Kossorowitz)	524	55	1		55
Tarnów (Tarnau)	552	555	1		87
Nakło (Nakel)	349	154	1		57
Raszowa (Raschau)	229	207	1		56
Krzyżowa Dolina (Kreuzthal)	228	59	1		55
(Kgl. Karmerau)	64	59	1		24
	<u>4005</u>	<u>5028</u>	<u>11</u>	<u>5</u>	<u>748</u>

District d'Opole (Oppeln) — Rive gauche de l'Oder.

Wojtowawies (Vogtsdorf)	506	422		1	68
Folwark	120	59	1		25
Chrzowice (Chrzowitz)	60	48	1		6
Boguszyce (Boguschütz)	178	149	1		48
Zwonnice (Zlönitz)	558	80	1		48
Winow (Winau)	91	75	1		14
	<u>1115</u>	<u>851</u>	<u>5</u>	<u>1</u>	<u>207</u>

Partie du district d'Olesno (Rosenberg).

COMMUNES	NOMBRE DES VOIX		COMMUNES		ÉMIGRÉS
	POLONAISES	ALLEMANDES	POLONAISES	ALLEMANDES	
Knieja.	155	124	1		36
Zembowice (Zembowitz)	250	182	1		42
Wolny Kadlub (Frei Kadlub)	435	174	1		59
Siedliska (Frei Lipa).	29	22	1		11
Poczolkow (Poscholkau)	61	54	1		13
Pruskow (Pruskau).	80	95		1	19
Osiecko	54	65		1	15
Lesna (Leschna).	192	48	1		35
Wachow.	154	72	1		54
Wachowice (Wachowitz)	77	58	1		24
Walspek (Walschpek)	158	110	1		49
Wysoka	299	109	1		58
Lomnicka Kolonia (Tellsruh)	120	44	1		26
Lomnica (Lomnitz).	308	157	1		64
Sowczyce (Schollschütz)	255	117	1		49
Sowczyce sec. de v. dom.	51	176		1	40
Szywald (Schonwald)	143	40	1		25
Szywald sec. de v. dom.	69	125		1	82
Borki Male (Klein Borek).	215	75	1		31
Borki Wielkie (Gross Borek).	329	172	1		86
Borki Wielkie sec. de v. dom.. . . .	56	45		1	18
Bronitz (Bronietz).	111	66	1		20
Kucoby (Kutzoben)	74	89		1	29
Karmonki Nowe (Neukarmunkau)	302	147	1		78
Bodzanowice (Botzanowitz)	239	629		1	255
Bodzanowice sec. de v. dom.	2	89		1	27
Wichrow (Wichrau).	180	177	1		76
Radlow (Radlau)	222	147	1		86
Wolecin (Wollentschin)	89	48	1		39
Ligota (Ellguth).	217	171	1		84
Koscieliska (Kostellitz).	322	265	1		158
Koscieliska, sec. de v. dom.	5	50		1	—
Sternalice (Sternalitz)	174	516		1	142
Sternalice, sec. de v. dom.	10	81		1	20
Woloszow (Lowoschau).	175	126	1		48
Kielbaszyn (Kielbaschin).	24	11	1		5
Turza (Thurzy).	94	80	1		16
	<u>5640</u>	<u>4532</u>	<u>26</u>	<u>11</u>	<u>1875</u>

II. — TERRITOIRE AVEC DES MAJORITÉS ALLEMANDES¹

Kluczborek (Kreuzburg).

LOCALITÉ	VOTE POUR		LOCALITÉ	VOTE POUR	
	LA POLOGNE	L'ALLEMAGNE		LA POLOGNE	L'ALLEMAGNE
Simmenau Ldg ²			Rosen Gb.		
Simmenau Gb ³			Skalung Ldg		
Kl. Blumenau			Skalung Gb.		
Gr. Blumenau Ldg.			Bischdorf Ldg.		
Gr. Blumenau Gb			Bischdorf Gb		
D. Wuerbitz Ldg.			Sarnau.		
D. Wuerbitz Gb			Schöenwald		
P. Wuerbitz Ldg.			Buergsdorf Ldg		
P. Wuerbitz Gb			Buergsdorf Gb.		
Konst. Ellguth			Berthelschuetz.		
Gr. Deutschen.			Ob. Schmaradt Ldg.		
Kl. Deutschen.			Ob. Schmaradt Gb.		
Brinitz Ldg			Ndr Schmaradt Ldg.		
Brinitz Gb			Ndr. Schmaradt Gb.		
Margsdorf			A. Tschapel.		
Wundschuetz			N. Tschapel.		
Jeroltschuetz Ldg			Ellguth		
Jeroltschuetz Gb.			Ulrichsdorf		
Kl. Margsdorf			Kluczborek (Kreuz-		
Konstadt			burg).		
Schöenfeld Ldg			Ob. Ellguth.		
Schöenfeld Gb.			Kuhnau		
Brune Ldg			Schl. Ellguth		
Brune Gb.			Wuettendorf Ldg		
Reinersdorf Ldg			Wuettendorf Gb		
Reinersdorf Gb			Bankau Ldg.		
Omechau Ldg			Bankau Gb		
Omechau Gb			Bresinke		
Costau Ldg			Prittwitz-Steinbg.		
Costau Gb			Ludwigsdorf		
Neudorf Ldg			Buddenbruck.		
Neudorf Gb			Wrzosse.		
Proschlitz Ldg			Gottersdorf		
Proschlitz Gb			Kunzendorf.		
Birkenfeld			Ob. Kunzendorf		
Jakobsdorf Ldg			Wesendorf		
Jakobsdorf Gb.			Matzdorf Ldg		
Albrechtsthal			Matzdorf Gb.		
Kochelsdorf Ldg.			Lowkowitz		
Kochelsdorf Gb			Wilmsdorf Ldg		
Rosen Ldg			Wilmsdorf Gb.		

1. Nous avons signalé dans cette liste par le chiffre 1 les communes à majorité polonaise.

2. Ldg. = commune rurale.

3. Gb. = section de vote domaniale.

LOCALITÉ	VOTE POUR		LOCALITÉ	VOTE POUR	
	LA POLOGNE	L'ALLEMAGNE		LA POLOGNE	L'ALLEMAGNE
Nassadel Ldg			Roschkowitz Gb		
Nassadel Gb			Schiroslawitz		
Goslau Ldg			Polanowitz		
Goslau Gb			Pitschen		
Baumgarten Ldg.			Jaschkowitz		
Baumgarten Gb			Borek		
Woislawitz			Golkowitz Ldg.		
Roschkowitz Ldg.			Golkowitz Gb		

Communes appartenant au district de Namyslow (Namslau).

Hennersdorf		Erdmannsdorf	
Polkowitz		Johannesdorf	
Wallendorf		Steinersdorf	
Dziedzitz		Friedrichsberg	
Noldau Ldg.		Sterzendorf Ldg.	
Noldau Gb		Sterzendorf Gb	
Blachwitz		Dammer Ldg.	
Sophienthal		Dammer Gb.	

Partie du district d'Opole (Oppeln). — Rive droite de l'Oder.

Sacrau-Turawa		Kl. Neudorf	
Ellguth-Turawa		Goslawitz	
Bierdzan		Opole (Oppeln)	
Heinrichsfelde		Fraudorf	
Kobylno		Kempa	
Kadlub-Turawa	1	Krzanowitz	1
Friedrichsfelde	1	Sowade	
Biestrzinnik		Luboschuetz	
Dylocken		Czarnowans Ldg.	
Schodnia		Czarnowans Gb	
Antonia		Borek	
Huettendorf		Biadacz	
Krascheow		Kollanowitz	1
Muenchhausen		Wengern	1
Friedrichsgratz		Kl. Kottorz	1
Chobie	1	Gr. Kottorz	1/2
Sczedrzik	1	Turawa	1/2
Tempelhof	1	Koenigshuld.	
Dembiohammer		Massow	
Dembio		Lugnian	1
Dombrowitz		Horst	
Danietz		Gr. Doebern	
Fallmirowitz		Kl. Doebern	
Derschau		Finkenstein	
Chronstau		Kupp	
Lendzin		Brinnitz	

LOCALITÉ	VOTE POUR		LOCALITÉ	VOTE POUR	
	LA POLOGNE	L'ALLEMAGNE		LA POLOGNE	L'ALLEMAGNE
Jellowa			Karlsruhe Ldg.		
Podewils			Karlsruhe Gb.		
Alt Budkowitz			Krogulno Ldg.		
Neu Budkowitz			Krogulno Gb.		
Dambinietz			Seidlitz		
Georgenwerk			Blumenthal		
Pluemenkau			Tauenzinow		
Suessenrode			Murow		
Zedlitz			Grabczok		
Friedrichstal			Salzbrunn		
Neuwedel			Hirschfelde		
Dombrowka			Sacken		
Dammratsch			Schalkowitz Kol.		
Dammratsch-Hammer			Alt Schalkowitz		
Falkowitz			Alt Poppelau		
Falkowitz			Klink		
Liebenau			Chroszczuetz		
Zawise					

Rive gauche de l'Oder.

Zelasno		Ochotz
Slawitz		Dometzko
Birkowitz		Neuhammer
Wreske	1	Chrzumezuetz
Halbendorf Ldg		Zlattnik
Halbendorf Gb.		Proskau
Muchenitz		Jaschkowitz
Zirkowitz		Przyschetz
Chrosezinna		Ellguth-Proskau
Poln. Neudorf		Kl. Schimnitz
Komprachtschuetz		Gr. Schimnitz
Rothaus		Dombrowka a. O.
Szczepanowitz		Rogau
Voigtsdorf		Krappitz
Chmielowitz		Zywodschuetz
Dziekastwo		Zuzella
Gorrek		Straduna

Partie du district d'Olesno (Rosenberg).

Uschuetz Ldg	Krysanowitz Gb
Uschuetz Gb.	Landsberg
Ndr. Seichwitz Ldg.	Landsberg Df
Ndr. Seichwitz Gb	Gorzow Gb
Obr. Seichwitz	Busow Ldg
Gohle Ldg	Busow Gb
Gohle Gb.	Donnersmarek
Krysanowitz Ldg.	Wienskowitz Ldg.

LOCALITÉ	VOTE POUR		LOCALITÉ	VOTE POUR	
	LA POLOGNE	L'ALLEMAGNE		LA POLOGNE	L'ALLEMAGNE
Wienskowitz Gb			Radau Ldg		
Paulsdorf			Radau Gb.		
Ob. Paulsdorf			Lenke		
Koselwitz Ldg.			Neudorf Ldg		
Koselwitz Gb			Neudorf Gb.		
Jamm Ldg			Trebitschin.		
Jamm Gb.			Iaskowitz Ldg.		
Jastrzigowitz.			Laskowitz Gb		
Skronskau	1		Thule Ldg		
Bischdorf Ldg.			Thule Gb.		
Bischdorf Gb			Gr. Lassowitz Ldg		
Boroschau Ldg			Gr Lassowitz Gb		
Boroschau Gb			Kl. Lassowitz Ldg		
Alt Rosenberg Ldg	1		Kl. Lassowitz Gb.		
Alt Rosenberg Gb	1		Jaschine Ldg		
Albrechtsdorf Ldg	1		Jaschine Gb.		
Albrechtsdorf Gb			Marienfeld		
Olesno (Rosenberg).			Basan		
Kostschanowitz			Neuhof Gb		
Schiorke			Borkowitz		
Grunowitz Ldg			Kraskau		
Grunowitz Gb			Carlsgrund		
Wendrin Ldg			Bodland Jagdschl		
Wendrin Gb.			Bodland Ldg		
Kudoba.			Bodland Gb		
Sausenberg Ldg			Wierschy.		
Sausenberg Gb			Schumm		

Partie du district de Prudnik (Neustadt). — Glogowek (Ober-Glogau).

Przychod	Moschen
Ellguth.	Zowade.
Ringwitz	Schartowitz
Pogosch	Neudorf
Schelitz	Simsdorf
Sedschnetz	Alt-Zuelz
Poln. Rasselwitz.	Olbersdorf
Schiegau.	Neuhof.
Kl. Strehlitz.	Schlogwitz
Dobrau.	Leschnig.
Bresnitz	Deutsch-Probnitz.
Ernestinenberg	Lasswitz
Radstein	Dirschelwitz.
Krobusch.	Deutsch Rasselwitz.
Lonczek	Froebel
Legensdorf	Friedersdorf
Kujan	Schwesterwitz.
Zellin	Twardawa
Mokrau.	Dobersdorf

LOCALITÉ	VOTE POUR		LOCALITÉ	VOTE POUR	
	LA POLOGNE	L'ALLEMAGNE		LA POLOGNE	L'ALLEMAGNE
Walzen.	1		Repsch.		
Grocholub			Koernitz		
Zabierzau.			Jarschowitz.		
Kramelau.			Lobkowitz		
Broschuetz			Schreibersdorf		
Stoebrau			Kerpen.		
Komornik.			Leschnig.		
Stiebendorf.			Blaschewitz.		
Schwaerze			Mochau.		
Rosnochau			Poln. Muellmen.		
Alt-Kuttendorf.			Wilkau.		
Neu-Kuttendorf			Deutsch Muellmen.		
Gloglichen.			Poln. Probnitz.		
Glogowek (Ob. Glogau)			Rosenberg		

Partie du district de Kozle (Cosel). — Rive gauche de l'Oder.

Mechnitz	Gieraltowitz Gb
Kamionka	Lenschuetz Ldg
Poborschau.	Lenschuetz Gb.
Komorno Ldg.	Potzenkarb
Komorno Gb	Rheinschdorf
Rogau	Langlieben
Nesselwitz	Dembowa.
Wiegshuetz Ldg.	Krzanowitz Ldg
Wiegshuetz Gb.	Krzanowitz Gb.
Kozle (Cosel)	Suckowitz
Juliusberg	Sakrau Ldg.
Pickau.	Sakrau Gb
Trawnig	Pirchwitz.
Gr. Nimsdorf	Kl. Nimsdorf Ldg
Groetsch	Kl. Nimsdorf Gb.
Koske	Przeborowitz
Teschenau	Jaborowitz Ldg
Militsch	Jaborowitz Gb.
Borislawitz Ldg	Lohnau Ldg.
Borislawitz Gb.	Lohnau Gb
Karchwitz Ldg.	Ostrosnitz.
Karchwitz Gb	Kl. Ellguth
Kostental.	Millowitz Ldg
Urbanowitz Ldg	Millowitz Gb.
Urbanowitz Gb.	Poln. Neukirch Ldg.
Rzetzitz Ldg	Poln. Neukirch Gb.
Rzetzitz Gb	Czienskowitz Ldg
Gr. Ellguth Ldg.	Czienskowitz Gb.
Gr. Ellguth Gb	Dzielau
Witzke Ldg.	Wittoslawitz
Witzke Gb	Grzendzin
Gieraltowitz Ldg.	Dollendzin

LOCALITÉ	VOTE POUR		LOCALITÉ	VOTE POUR	
	LA POLOGNE	L'ALLEMAGNE		LA POLOGNE	L'ALLEMAGNE
Mosurau Ldg	1		Chrost Gb		
Mosurau Gb.			Warmunthau		
Ehrenfeld.			Gnadenfeld		
Hlabicht			Vorsicht		
Lanietz.			Dobroslawitz		
Wronin Ldg.			Dobischau Ldg.		
Wronin Gb			Dobischau Gb.		
Tscheidt			Antischkau		
Heinrichsdorf.			Kl. Grauden Ldg.		
Mierzencin.			Kl. Grauden Gb		
Matzkirch			Gr. Grauden Landg.		
Radoschau Ldg			Gr. Grauden Gb		
Radoschau Gb.			Jakobsdorf Gb		
Chrost Ldg					

Partie du district de Raciborz (Ratibor). — Rive gauche de l'Oder.

Ponientzuetz			Janowitz		
Schonowitz			Czyprzanow.		
Czerwentzitz Ldg.			Ob. Ottitz.		
Czerwentzitz Gb			Stuzienna		
Silberkopf			Sudoll		
Gammau	1		Woinowitz		
Poln. Krawarn Ldg.			Schammerwitz		
Poln. Krawarn Gb			Kl. Peterwitz		
Makau Ldg			Krzanowitz		
Makau Gb			Borutin Ldg.		
Pawlau Ldg.			Borutin Gb		
Pawlau Gb			Bojanow		
Rudnik Ldg.			Benkowitz	1	
Raciborz (Ratibor).			Boleslau		
Ratibor Schl.			Tworkau Ldg		
Schardzin	1		Tworkau Gb.		
Lekartow.			Kreuzenort.		
Kornitz Ldg.			Roschkau.		
Kornitz Gb			Ruderswald.		
Gr. Peterwitz.			Zabelkau.	1	
Ratsch.			Annaberg.		

District de Glubczyce (Leobschuetz).

Pommerswitz		Thomnitz.
Altwiendorf.		Schoenau.
Trenkau		Kasimir
Amaliengrund.		Damasko
Steubendorf.		Berndau
Kittelwitz.		Leisnitz
Glaesen		Koenigsdorf.

LOCALITÉ	VOTE POUR		LOCALITÉ	VOTE POUR	
	LA POLOGNE	L'ALLEMAGNE		LA POLOGNE	L'ALLEMAGNE
Sabschuetz			Boblowitz		
Schoenbrunn			Branitz		
Glubczyce (Leobs- chuetz)			Kaldaun		
Taumlitz			Osterwitz		
Grobnig			Hochkretschem		
Dittmerau			Krastillau		
Wernersdorf			Nassiedel		
Babitz			Rosen		
Zuelkowitz			Deutsch Neukirch		
Bauerwitz			Tschirmkau		
Rakau			Jernau		
Eiglau			Zauchwitz		
Stolzmuetz			Hohndorf		
Fuerstl. u.			Wanowitz		
Lehn-Langenu			Krug		
Katscher			Possnitz		
Bieskau			Bleischwitz		
Koesling			Ilennerwitz		
Knispel			Loewitz		
Liptin			Bladen		
Dirschel			Neudorf		
Roesnitz			Badewitz		
Steuberwitz			Kreisewitz		
Piltsch			Soppau		
Welowitz			Sauerwitz		
Dirschkowitz			Peterwitz		
Turkau			Bratsch		
Jacobowitz			Roben		
Auchwitz			Troplowitz		
Klemstein			Pilgersdorf		
Leimerwitz			Mocker		
Hratschein			Dobersdorf		
Weisach			Kreuzendorf		
			Schmeisdorf		

